

VILLE DE THIONVILLE

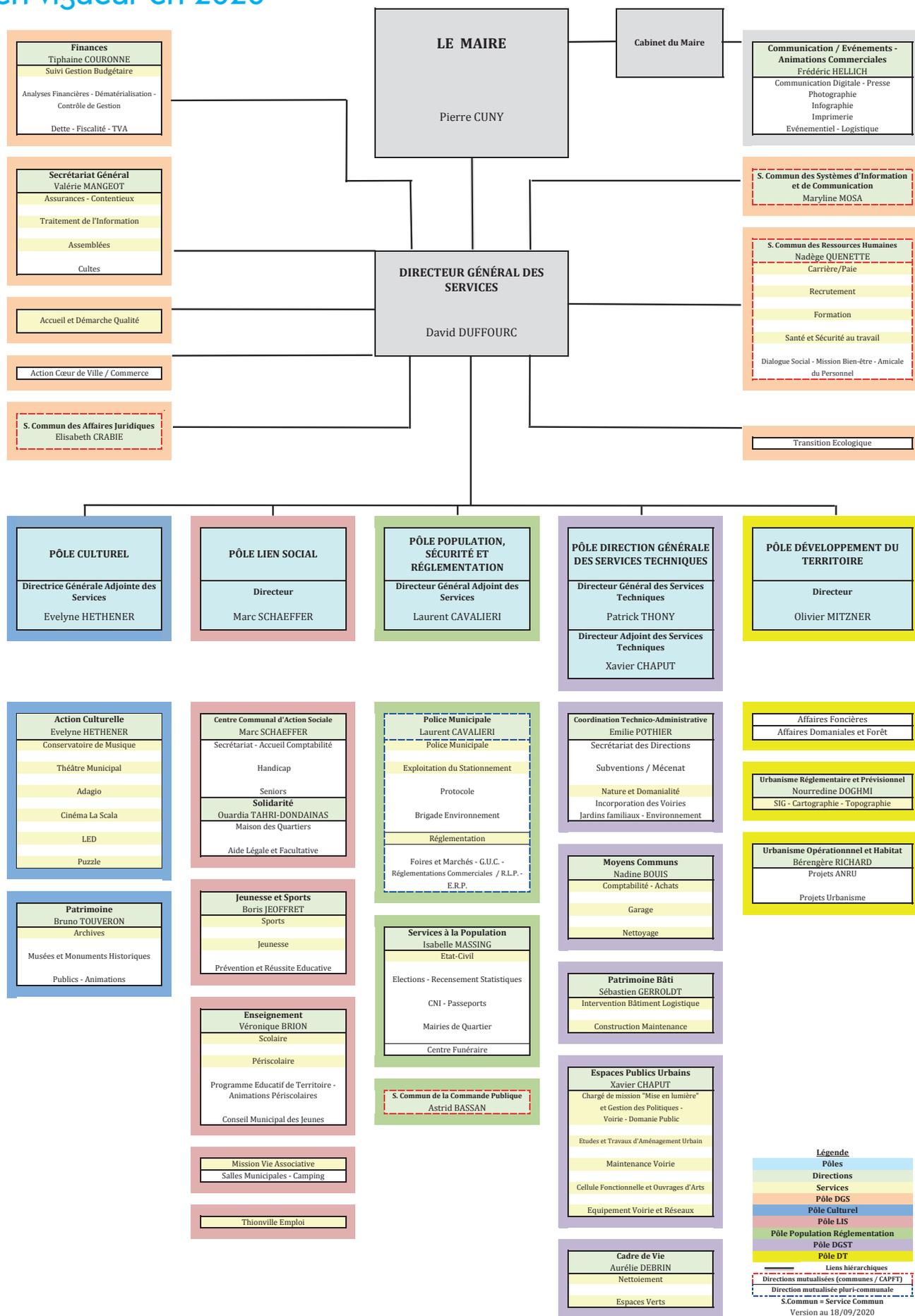


2020

Rapport d'activité des Services municipaux

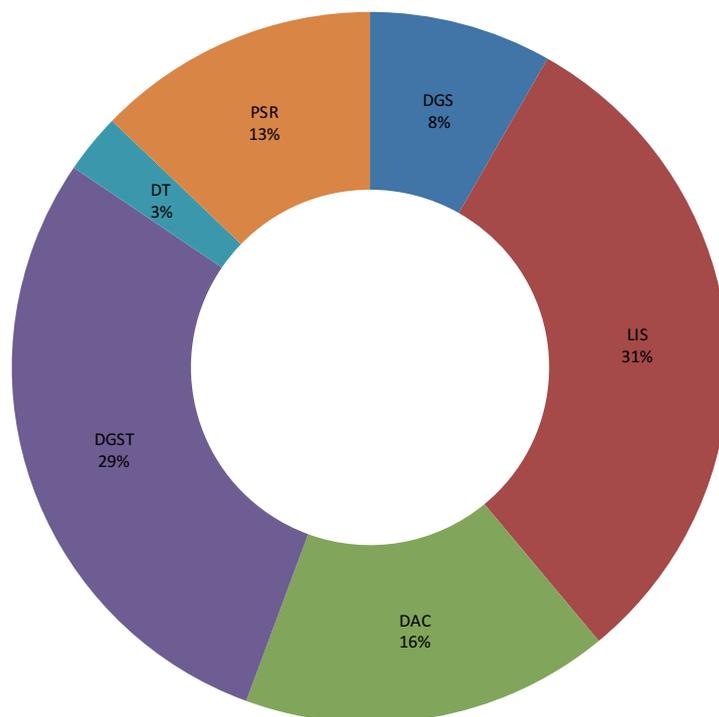


ORGANIGRAMME en vigueur en 2020



EFFECTIFS PAR PÔLE

Effectifs par pôle



EFFECTIFS PAR DIRECTION

Pôle DGST		
Coordination Technico-Adm.		9
Moyens Communs		30
Patrimoine Bâti		39
Espaces Publics		35
Cadre de Vie et Espaces Verts		90

Pôle DT		
		19

Pôle PSR		
Police Municipale		60
Services à la Population		30
Service Commun de la Commande Publique		8

Pôle Culture		
Action Culturelle		106
Patrimoine		11

Pôle DGS		
Direction Générale/Cabinet/Transition éco/Commerce		15
Communication, Événementiel et Animation Commerciale		16
Finances		8
Secrétariat Général		10
Qualité/Accueil du public		9
Service Commun des Systèmes d'information		11
Service Commun des Ressources Humaines		20
Service Commun des Affaires Juridiques		3

Pôle LIS		
Vie Associative		10
Jeunesse et Sport		33
Cohésion Sociale		6
Enseignement		131
CCAS		36

LES SERVICES MUNICIPAUX FACE À LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE 2020

	<p>140 000 masques distribués aux thionvillois</p>
	<p>4 000 seniors contactés et 210 seniors suivis hebdomadairement</p>
	<p>1 200 paniers alimentaires livrés</p>
	<p>4 130 contrôles d'attestation de sortie</p>
	<p>300 personnes accueillies au centre de consultations</p>
	<p>40 enfants pris en charge à l'école « Les Coquelicots »</p>
	<p>1 500 appels reçus au numéro vert 0 800 830 825</p>
	<p>180 agents en télétravail</p>
	<p>4 000 réservations d'ouvrages en prêt grâce au dispositif « click and collect »</p>
	<p>40 personnes mobilisées dans le cadre de la réserve communale de sécurité civile</p>





LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
« PORTES DE FRANCE – THIONVILLE »

SES MISSIONS

Les compétences de plein droit :

Développement économique : actions de développement économique, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.

Aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale (SCOT), création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, organisation de la mobilité.

Équilibre social de l'habitat : avec notamment le Programme Local de l'Habitat (PLH).

Politique de la ville : dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire, dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Eau.

Les compétences optionnelles :

Création ou aménagement et entretien de voiries et de parcs de stationnement d'intérêt communautaire .

Assainissement.

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Construction et entretien des bâtiments affectés aux cultes dont les ministres sont salariés de l'Etat.

Les compétences supplémentaires :

Etude de tout problème d'intérêt communautaire.

Instruction des autorisations relatives à l'acte de construire et aux divers modes d'utilisation du sol.

Exploitation d'un Système d'Information Géographique (SIG).

Gestion des archives communales et intercommunales.

Aménagement et développement numérique du territoire.

Petite enfance : observation des besoins d'accueil sur le territoire communautaire, construction et gestion des équipements nouveaux à réaliser ; financement de la construction et de la gestion de places d'accueil supplémentaires dans les structures existantes ; transfert et extension au territoire communautaire du relais d'assistants maternels ; transfert des structures d'accueil collectif ; soutien financier des structures associatives reconnues en tant qu'établissement d'accueil du jeune enfant.

Soutien à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche : promotion de l'implantation et du développement de structures universitaires, soutien des activités de recherche.

Santé : observation sanitaire et sociale, continuité, accès et permanence des soins, intégration de la santé dans toutes les politiques publiques.

Versement des contributions au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Contrôle du parc des hydrants : poteaux et bouches d'incendie.

Gestion des eaux pluviales urbaines.

En dehors des compétences transférées, un EPCI à fiscalité propre et une ou plusieurs de ses communes membres peuvent se doter de services communs. Un service commun a vocation à prendre essentiellement en charge les services dits fonctionnels (ressources humaines, informatique, finances, etc.).

LES SERVICES COMMUNS

Conformément au Schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » adopté le 17 septembre 2015, quatre services communs ont été créés : Le service commun des systèmes d'information, le service commun des ressources humaines, le service commun des affaires juridiques relèvent fonctionnellement du pôle « Direction Générale des Services », le service commun de la commande publique relève fonctionnellement du pôle « Population, Sécurité et Réglementation ».



« LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES »

SES MISSIONS

Les services municipaux, placés sous l'autorité du Maire, sont dirigés par le Directeur Général des Services. Ces services sont organisés en pôle dont les activités correspondent aux principales compétences de la commune.

Composée du Directeur Général des Services, du Directeur Général des Services Techniques et de trois Directeurs Généraux Adjoints, la Direction Générale des Services est l'instance de pilotage de l'administration municipale. Elle travaille en étroite collaboration avec le Cabinet du Maire.



LE PÔLE
« DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES »



LE SERVICE ACCUEIL ET DÉMARCHE QUALITÉ



SES MISSIONS

Le service accueille et informe les usagers de l'Hôtel de Ville et des Services Techniques Municipaux. Il délivre certaines prestations administratives (actes d'état-civil, certificat de résidence, recensement citoyen, certificat de vie, légalisation de signature, inscription liste électorale...) et assure la prise de RV en ligne dans les domaines suivants : Cartes Nationales d'Identité/passeports – attestations d'accueil - urbanisme – affaires scolaires et périscolaires.

Il a en charge également le traitement des signalements sur le domaine public en lien avec les services techniques municipaux et la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville ».

Les objectifs de la démarche qualité sont de garantir une amélioration continue de la prise en charge des usagers sur tous les canaux, faciliter l'accès aux démarches, moderniser l'action et améliorer la performance des services et évaluer les pratiques.

DES CHIFFRES

- 30 000 prestations délivrées à l'accueil Hôtel de Ville
- 27 indicateurs de qualité de service
- 80 % des démarches réalisables en 3 clics
- 98 % d'usagers satisfaits du confort de l'accueil
- 100 % d'usagers satisfaits de l'amabilité de l'accueil
- 82 % des appels répondus avant 4 sonneries sur le n° principal de la Mairie
- 810 demandes d'intervention
- 6 jours de délai moyen de traitement des signalements
- 65 % des courriers/courriels répondus sous 30 jours
- 4 auditeurs internes formés
- 34 agents labellisés Marianne



LES FAITS MARQUANTS 2020

Au 1^{er} octobre 2020, le service Accueil intègre la démarche qualité avec la Gestion Relation Usagers en charge du traitement des signalements sur le domaine public, soit 6 agents au total. Ce regroupement au sein de la démarche qualité valorise les missions d'accueil physique et téléphonique des services de l'Hôtel de Ville et des Services Techniques Municipaux.

La mise en place de RV en ligne pour la direction de l'urbanisme prévisionnel et réglementaire et pour les affaires scolaires et périscolaires.

L'obtention du renouvellement du Label Marianne pour les Services à la Population et le Service Accueil et Démarche Qualité. La réalisation d'un guide des démarches Ville de Thionville/Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

L'organisation d'une permanence téléphonique lors du premier confinement qui a permis la prise en charge de tous les appels téléphoniques : 1 500 appels ont ainsi été gérés

LES PERSPECTIVES 2021

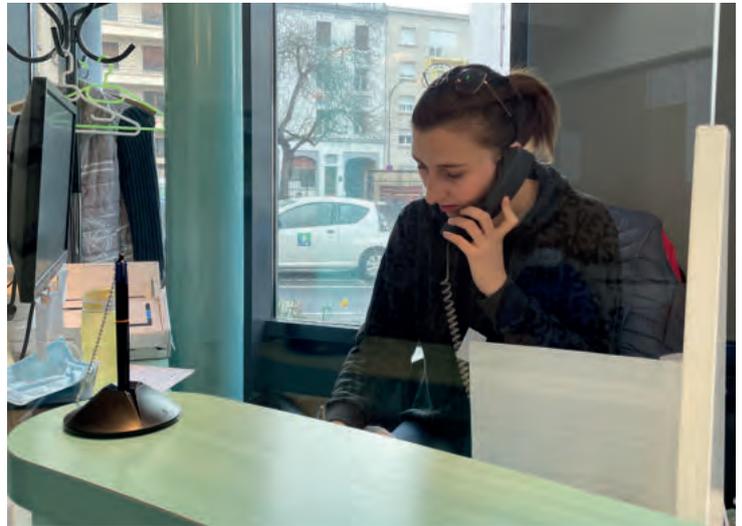
Avec le Service Commun des Systèmes d'Information, les pilotes de la démarche qualité s'attachent au développement et à l'accompagnement des nouveaux usages numériques pour les agents et pour les usagers : projets e-parapheur, portail de gestion relation citoyens, inclusion numérique, intranet collaboratif.

La mise en œuvre de « Services Publics + » qui remplace la démarche Marianne pour des services + proches, + simples, + efficaces et l'intégration la Direction de la Police Municipale (52 agents) dans ce programme.

La refonte de la signalétique interne des services techniques municipaux et l'amélioration de la signalétique interne de l'Hôtel de Ville.

La mise en place d'un panel représentatif d'usagers pour participer à la simplification administrative dans le cadre du projet de démocratie participative.

La réalisation d'enquêtes de satisfaction à l'Hôtel de Ville et aux Services Techniques Municipaux au moyen d'une borne tactile.



Nos auditeurs qualité



LA DIRECTION DES FINANCES

SES MISSIONS

La direction des finances prépare et exécute les décisions budgétaires de la Ville. Ces tâches consistent en la définition de la stratégie financière municipale (prospective), en la mise au point du budget et du compte administratif, à l'émission des mandats de paiement et des titres de recettes, en la gestion de la dette et de la trésorerie, en la programmation des investissements. Elle renseigne le public concernant les contributions fiscales communales, à savoir, la taxe d'habitation et les taxes foncières.

DES CHIFFRES

Le budget de la Ville en 2021, c'est environ 54 M€ en fonctionnement et 40 M€ en investissement
2 budgets annexes : le Centre funéraire et le lotissement de la Petite Lor-St Exupéry
1 budget autonome : le Centre Communal d'action sociale
Près de 48 000 mouvements en 2020
13 700 mandats
16 600 titres de recettes
11 845 factures

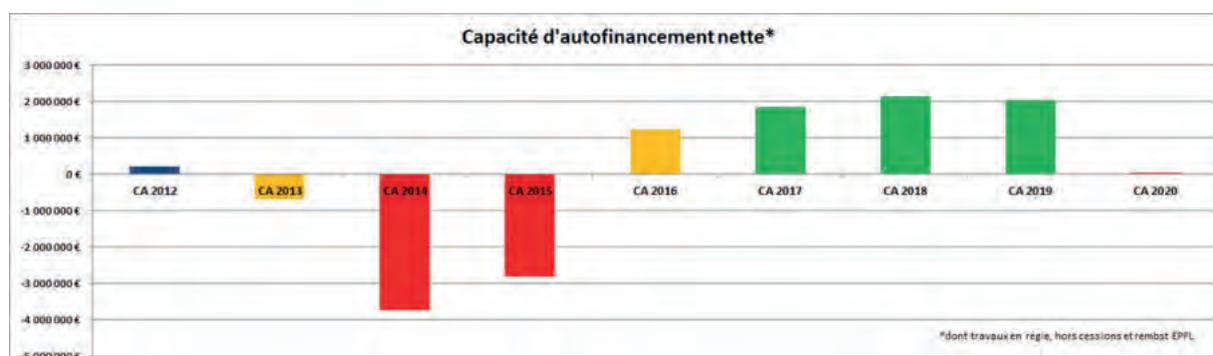
LES FAITS MARQUANTS 2020

La situation financière de la Ville de Thionville se stabilise dans un contexte sanitaire et financier compliqué

La Ville a dû faire face à un endettement très important en début de mandat précédent (+ de 81 M€ de dette fin 2014) et une capacité d'autofinancement extrêmement réduite, alors même que les recettes de l'Etat continuaient à diminuer du fait notamment de la contribution au redressement des finances publiques. La Ville s'est alors fortement désendettée pour retrouver une capacité d'autofinancement suffisante.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

La Ville afin de faire face à la perte brutale de certaines recettes (stationnement payant, redevance d'occupation du domaine public...) et l'augmentation des dépenses (masques, virucides...), a pris un emprunt COVID à hauteur de 1,4 M€, qui sera remboursé d'ici la fin du mandat actuel.



La prise en compte des remarques de la Chambre Régionale des Comptes

Eu égard aux recommandations formulées par le rapport d'observations définitives présenté par la C.R.C. en 2019, plusieurs actions ont notamment été entreprises en 2020 :

- Apurement de l'écart entre le compte administratif et le compte de gestion : le budget supplémentaire 2020 a prévu, grâce à la récupération du résultat 2019, l'apurement de l'écart entre les résultats d'investissement de 179 779 € qui figuraient aux comptes administratifs et aux comptes de gestion depuis 2008. Le compte de gestion 2020 et le compte administratif seront ainsi pour la première fois depuis 2008 identiques.
- Poursuite de la mise en place de provisions pour créances douteuses : depuis 2018 ont été mise en place progressivement des provisions pour créances douteuses pour toutes les créances datant des années 1980 à nos jours et ceci afin d'améliorer la sincérité des comptes. Le montant a ainsi été porté à hauteur de 427 000 €. Cette somme a été reprise en partie en 2020 afin de passer un titre admis en non-valeur à hauteur de 357 902,94 €. Enfin ont été ajoutés 700 000 € de provisions pour les irrécouvrables, récupérés suite au transfert du budget de l'Eau à la C.A.P.F.T..
- Poursuite du travail de fiabilisation des inventaires avec le comptable : afin de disposer d'un inventaire exhaustif, un travail de fiabilisation est effectué avec le comptable. Ont notamment été intégrées les mises à disposition relatives aux derniers transferts de compétence réalisés. L'inventaire du budget de l'Eau a en outre été mise à jour afin de permettre son transfert à la C.A.P.F.T..

L'accompagnement de la mutualisation des services et des transferts de compétence

La mutualisation des services a débuté en 2017 entre la Ville et la C.A.P.F.T. et s'est poursuivie en 2019 et 2020. La direction des finances a été sollicitée quant aux modalités d'estimation et de refacturation des flux financiers (élaboration et négociation de la convention).

Au 1^{er} janvier 2020, la direction de l'Eau a ainsi été transférée à la C.A.P.F.T. ; L'ensemble de son budget annexe a été transféré impliquant des écritures spécifiques et des mises à jour de l'inventaire avant transfert. En outre, a dû être négociée la récupération du résultat 2019 du budget eau entre le budget Ville et le budget de la C.A.P.F.T., afin notamment de régler des dossiers historiques : écart des résultats issus de l'assainissement avec le compte de gestion Ville depuis 2007, irrécouvrables importants au niveau du budget eau.



LES PERSPECTIVES 2021

Poursuivre le développement du contrôle de gestion en axant sur d'autres activités et développer des comités de gestion avec les services.

Suite au recrutement d'un nouveau contrôleur de gestion début 2021, et en lien avec la direction des ressources humaines pour la partie RH, et avec les services pour le côté opérationnel, l'objectif est de poursuivre le développement du contrôle de gestion sur d'autres activités au sein de la collectivité : théâtre, LED, gymnases, écoles....

Le développement de la prospective financière avec la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement englobant l'ensemble des services de la Ville

Actuellement gérée sous tableau Excel, la prospective financière permet de déterminer l'évolution des principaux postes budgétaires dans les 5 prochaines années (dépendances de personnel, subventions, impôts locaux, dotations de l'Etat, cessions, niveau des investissements...) et de mesurer l'impact sur l'autofinancement et sur le niveau d'endettement de la Ville.

En 2021, la prospective financière devra être mise à jour en intégrant le Plan Pluriannuel d'Investissement de la direction générale des services techniques et en développant un Plan Pluriannuel d'Investissement concernant l'ensemble des services de la Ville. Un fichier commun permettra de visualiser l'impact de

chaque nouveau projet politique.

Le développement de formations « finances »

Le développement de formations « finances » à la fois théoriques et pratiques à destination des agents comptables de la collectivité sera mis en place dès que le contexte sanitaire le permettra. L'objectif est d'améliorer les « bonnes pratiques » financières et d'insuffler une culture financière au sein de la collectivité.

La résorption du titre de recette de remboursement de la masse salariale n-1 par le C.C.A.S.

Depuis les années 1980 à minima, le titre de recette émis par la Ville pour le remboursement du personnel du C.C.A.S. est remboursé avec une année de décalage. Au vu du montant (5 M€), il n'était pas possible, ni à la Ville d'annuler son titre de recette, ni au C.C.A.S. de payer au cours d'un même exercice l'équivalent de 2 années de masse salariale.

Le C.C.A.S. a ainsi profité de la vente de Théras Santé, des Epis d'Or ainsi que du solde des recettes perçues de la CAF pour la petite Enfance pour apurer la quasi-totalité de sa dette de remboursement. A fin 2020, il reste ainsi un montant inférieur à 100 000,00 €.

En 2021 grâce au résultat 2020, l'ensemble de cette dette sera apuré et permettra au C.C.A.S. de se projeter sur de futurs projets.

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DES ÉVÈNEMENTS ET DES ANIMATIONS COMMERCIALES

SES MISSIONS

Cette direction élabore les supports de communication de la Ville : affiches, flyers, brochures, journal municipal, etc...

Elle gère également les relations avec les organes de presse locaux, régionaux, nationaux et frontaliers.

La Direction de la Communication administre le site internet de la Ville ainsi que les 7 sites satellites, en collaboration avec les services de Puzzle, du LED, du Théâtre, de l'Adagio, du conservatoire, de la Tour aux Pucés, du cinéma La Scala. Elle participe également au développement du portail famille.

La Direction alimente 6 panneaux d'information lumineux installés en centre-ville, ainsi que le parc de mobilier urbain (23 faces en 8m² et 56 faces en 2m²).

Elle anime également les différents réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, YouTube, LinkedIn ainsi que l'application mobile Ville de Thionville et la plateforme citoyenne Fluicity.

L'imprimerie municipale est rattachée à la Direction de la Communication et produit des impressions pour les services mais aussi pour les associations locales.

Le service événementiel assure la mise en œuvre des cérémonies officielles, des inaugurations et l'organisation des événements festifs tels que Rive en Fête, le 14 juillet, le Marché de Noël, et apporte son soutien aux services municipaux pour l'organisation d'événements sportifs, culturels, jeunesse, commémoratifs, internes.



DES CHIFFRES

- 350 reportages photos pour 15 000 photos (Ville et Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville)
- Création graphique de 100 affiches, 50 tracts et dépliants, 6 livrets et catalogues, 8 brochures, 40 panneaux d'exposition, 50 invitations, 18 totems et bâches
- Réalisation d'animations et vidéos pour les réseaux numériques
- 26 300 abonnés sur Facebook et 8 200 sur Instagram, Twitter et Youtube
- Rédaction de 150 communiqués de presse, organisation de 14 conférences de presse
- Retransmissions de 6 conseils municipaux et de 6 conseils communautaires
- Rédaction et mise en page de 3 JDT de 44 à 52 pages
- Organisations de 20 événements, manifestations, réceptions, conférences et autres festivités dont Rive et Cœur de Ville en fête et les animations de Noël.
- 280 000 copies réalisées à l'imprimerie

LES PERSPECTIVES 2021

La Ville de Thionville conserve ses 5 arobas du label national Territoires, Villes et Villages Internet. Ce niveau d'excellence couronne les communes qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des techniques de l'information et de la communication (TIC) et de leurs usages citoyens.

La Direction souhaite continuer à renforcer sa présence sur les réseaux sociaux en boostant le nombre de ses abonnés. Les abonnés sur Facebook et sur Instagram, Twitter et Youtube sont en constante progression notamment grâce au développement des vidéos mises en ligne depuis le 1^{er} confinement. Le compte LinkedIn est le dernier né des réseaux sociaux et la Ville de Thionville compte bien se faire une place dans ce monde professionnel virtuel en faisant la promotion du projet action cœur de ville et en valorisant Thionville commerces.





LES FAITS MARQUANTS 2020

Thionville, 5^{ème} ville moyenne la plus aimée sur Instagram avec plus de 8 000 abonnés. La dernière étude de l'agence Lab Nouvelles Marges, portant sur « la pulsation des villes sur Instagram », l'a amenée à analyser 72 millions de photographies publiées sur Instagram dans quelque 330 villes françaises. De cela, elle a pu déduire des « indices » d'attachement des habitants à leur territoire. Thionville est la cinquième sous-préfecture la plus

« aimée », aide à l'animation du hashtag #LoveThionville, avec une forte réponse des habitants.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Le développement de « Facebook live »

Un spectacle pyrotechnique virtuel dénommé « Victory » est venu remplacer le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet 2020 via la chaîne Youtube « Thionville TV »

LA DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SES MISSIONS

Cette direction est composée de trois services.

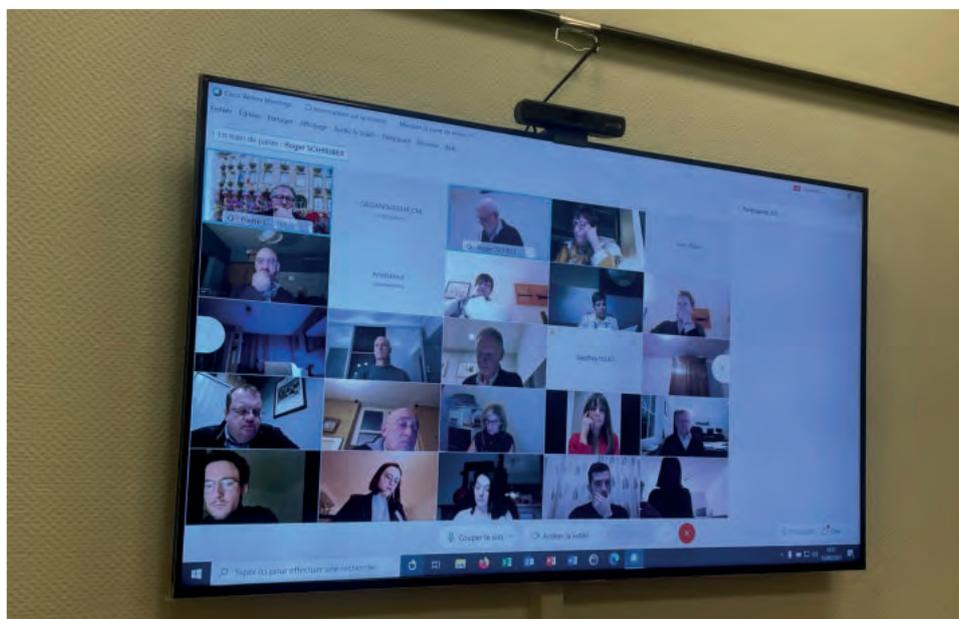
Le service des Assemblées assure l'organisation des séances du Conseil Municipal et le suivi de ses délibérations. Il gère également les arrêtés du Maire portant réglementation du stationnement et de la circulation ainsi que les arrêtés de délégation de signature accordés aux élus et aux fonctionnaires. Il assure la transmission des actes au contrôle de légalité et la réalisation des registres et du recueil des actes administratifs de la Ville. Il gère les cotisations aux associations dont la Ville est membre.

Le service Assurances et Contentieux gère les litiges de nature à engager la responsabilité de la Ville du fait de ses biens, ses activités et ses agents ainsi que les contentieux de la Ville et du CCAS tant en demande qu'en défense devant toutes les juridictions.

Il établit et gère les polices d'assurances garantissant les différents risques de la Ville et du CCAS.

Le service Traitement de l'Information assure la gestion des courriers postaux et de la boîte aux lettres contact@mairie-thionville.fr. Il gère également les crédits de documentation des services municipaux.

Cette direction participe également aux travaux de la mission Qualité.



L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Le Conseil Municipal en visio-conférence

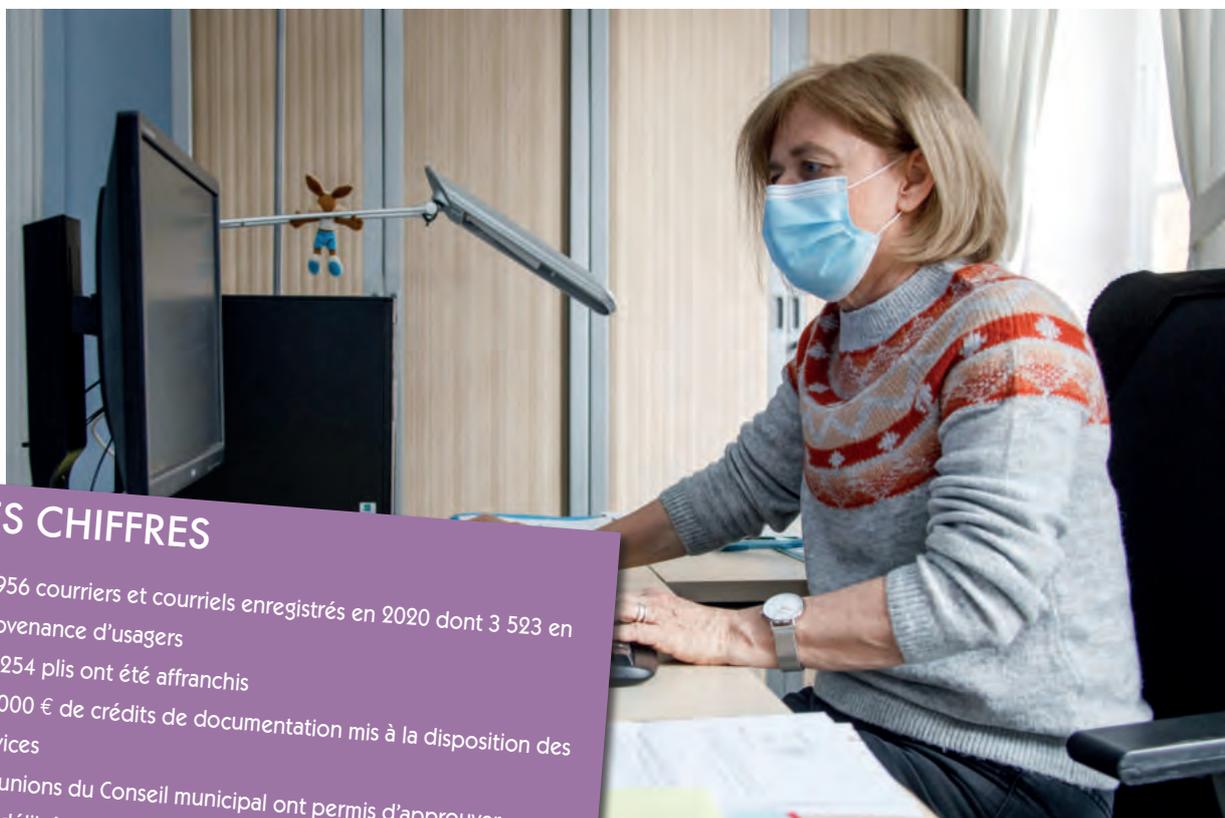
Les dispositions réglementaires propres à l'Etat d'urgence sanitaire ont permis aux élus municipaux de se réunir en Conseil Municipal via la visio-conférence le 30 novembre 2020 et voter, d'un clic, point par point, sur les rapports inscrits à l'ordre du jour de cette séance. Comme à l'habitude, le public a pu suivre cette séance en direct sur la Web TV de la Ville « Thionville YouTube ». Cette première séance en visioconférence a fait l'objet de sessions de formation à destination des élus en partenariat avec le Service Commun des Systèmes d'information

LES FAITS MARQUANTS 2020

La mise en place d'une nouvelle équipe municipale

2020 a été marquée par les élections municipales, qui mobilisent, outre la direction des Services à la Population, la direction du Secrétariat Général qui organise les réunions du Conseil Municipal, dont le conseil municipal d'installation, moment fort de la démocratie locale car c'est à cette occasion que le maire est officiellement désigné. Cette séance a eu lieu le 4 juillet 2020. Le conseil municipal est composé de 43 élus, le Maire, 12 adjoints au Maire, 11 conseillers municipaux délégués et 19 conseillers municipaux (dont 12 conseillers d'opposition).

Le recensement des actes réglementaires municipaux afin de garantir les conditions de leur entrée en vigueur et de leur conservation dans le cadre d'une sensibilisation des services aux formalités à accomplir.



DES CHIFFRES

- 7 956 courriers et courriels enregistrés en 2020 dont 3 523 en provenance d'usagers
- 87 254 plis ont été affranchis
- 22 000 € de crédits de documentation mis à la disposition des services
- 5 réunions du Conseil municipal ont permis d'approuver 199 délibérations
- 77 arrêtés ont été pris dans les domaines suivants : 21 arrêtés temporaires de circulation pour l'organisation de manifestations, 14 arrêtés définitifs de circulation et de stationnement, 7 arrêtés de délégation pour la célébration des mariages par des conseillers municipaux, 32 arrêtés de délégation de signature, 3 arrêtés concernant la représentation de la Ville
- 334 transmissions au contrôle de légalité via FAST : 87 actes réglementaires et 247 décisions
- 3 recueils des actes administratifs réalisés
- 46 sinistres ont été enregistrés et 7 nouveaux contentieux ont été gérés

LES PERSPECTIVES 2021

La **prise en charge des « Accusé – Réception »** en lieu et place des services et ce pour l'ensemble des courriers et courriels des usagers et ce afin de garantir 100 % de prise en charge. Un premier test a été réalisé sur les courriers-courriels du pôle Sécurité Réglementation.

Un suivi particulier des réclamations des usagers, notamment celles relatives à la qualité de service, obtenu grâce à une définition précise et une relance des services pour un traitement sous 15 jours maximum.

Thionville candidate à l'obtention du label « Ville amie des enfants »

le label « Ville, amie des enfants » mis en place par UNICEF France a pour objectif de créer un réseau national et international de Villes qui s'engagent, sous l'égide de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, à prendre des initiatives et promouvoir des actions facilitant l'insertion des enfants et des jeunes dans la vie de la cité et à encourager leur ouverture sur le monde.

La Direction du secrétariat Général assurera le recensement des actions déjà mises en œuvre et pilotera en liaison avec les directions de la jeunesse et des sports et la direction de l'enseignement la mise en place d'un plan 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse.

ACTION CŒUR DE VILLE ET COMMERCE

SES MISSIONS

Thionville a été retenue par le gouvernement au dispositif Action Cœur de Ville.

Dans ce cadre, ce service assure, le pilotage opérationnel du projet de redynamisation du centre-ville, la mise en œuvre d'outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs, l'instruction et le portage des projets ainsi que le développement et l'animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels via l'organisation et l'animation de la concertation avec la population et les commerçants et en servant d'interface des différents services de la Ville et des partenaires de l'opération.

Il assure également la cohérence des actions municipales et commerciales du centre-ville.

DES CHIFFRES

- 128 700 passants piétons par semaine sur la place Anne Grommerch
- 327 commerces
- Baisse de la vacance commerciale = 21,7% en 2018 > 16,1% en 2020
- Plus de 80 rendez-vous de porteurs de projet en 2020
- 450.000 € injectés dans le commerce local, 10 777 chèques cadeaux « Thionville j'achète » vendus (d'un montant de 10, 20 ou 50 €)



LES FAITS MARQUANTS 2020

S'agissant du projet « Cœur de Ville » :

Signature de l'avenant à la convention « Action Cœur de Ville » et de la convention pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

Rendu de l'étude sur l'îlot rue du Quartier et rue Brûlée et sur l'optimisation de l'offre commerciale

Rendu des ateliers flash avec la DDT sur les thèmes « Habiter en centre-ville » et « Place de la Liberté »

S'agissant des actions relatives au commerce :

Participation à la création d'Im'observer - observatoire de l'immobilier commercial, piloté par la Communauté d'Agglomération

Acquisition de la solution MyTraffic, afin d'étudier les flux piétons

Organisation de **l'assemblée générale constitutive de l'Office du Commerce, de l'Artisanat et de l'Entrepreneuriat**, le 17 décembre 2020.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Le service s'est mobilisé pour réorganiser son action afin de répondre aux urgences du tissu commerçant local.

Ce travail collaboratif n'aurait pu avoir lieu sans le soutien et l'action de nos partenaires locaux, tel que l'APECET, Pays Thionvillois Tourisme, le Thi-Pi, le Thi-Lab, la CCI Moselle-Metz Métropole, la CMA Moselle, le Crédit Mutuel Thionville les Alliés

Le plan de relance commercial

Création d'une page Facebook, d'un site internet et d'une page instagram

L'opération « **Thionville j'achète** », des chèques cadeaux offrant une remise de 10 % de valeur faciale dans les enseignes partenaires

L'opération **Thionville Téléachat**, campagne de diffusion de vidéos de commerçants locaux sur les réseaux sociaux en reprenant les codes des fameux « téléshopping »

Le **stationnement gratuit** sur l'ensemble de ses voiries et parkings clos jusqu'au 13 juillet ainsi que la gratuité des droits de terrasses, étals et stores sur la période du confinement, soit du 15 mars au 11 mai, avec une prolongation de la mesure jusqu'au 1er septembre.

La distribution aux commerces de **kits de protection, masques et visières**.

L'ensemble de ces mesures s'est accompagné d'un plan de communication appelé « Thionville j'achète » financé par la Ville sur l'ensemble des réseaux disponibles, presse papier, radio, affichage, réseau de bus, web et réseaux sociaux.

Des animations culturelles ponctuelles ont également été programmées au fil de l'été, sous la forme de happenings, mini concerts, street art, théâtre...

Mise en place d'un **pack numérique** du commerce visant à accompagner, soutenir et encourager les commerçants à adopter une stratégie numérique leur permettant de poursuivre leur activité. Mis en place en novembre 2020, ce pack vise à permettre l'utilisation d'une plateforme Click&Collect, comme par exemple la plateforme existante Thionville Shop, un diagnostic sur les besoins et possibilités numériques de l'activité, une mise en relation avec les acteurs locaux du numérique pour développer des solutions adaptées à chacun : site internet, référencement, un accompagnement à l'usage des réseaux sociaux pour la promotion des commerces et des produits, la visibilité sur le site Thionville Commerces créé par la Ville et enfin la promotion des solutions innovantes comme par exemple Le Grand Resto Thionvillois

LES PERSPECTIVES 2021

L'installation de **l'office du commerce, de l'artisanat et de l'entrepreneuriat** au 3, place Anne Grommerch

Le développement de ses actions autour de 3 axes : communication-marketing, évènementiel, intelligence économique.

Démarrage de l'OPAH-RU pour une durée de 5 ans avec pour objectif quantitatif **190 logements dont 35 logements occupés par leur propriétaire, 55 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés et 100 logements en copropriétés.**

Mise en place de deux dispositifs complémentaires à l'OPAH-RU :

- **Campagne d'aide au ravalement de façades avec ou sans isolation**
- **Prime de sortie de la vacance**

Ilot Brûlée : engagement de la maîtrise foncière avec l'EPFGE, montage opérationnel

Lancement des études de deux autres îlots : cours du Mersch et place Anne Grommerch

Lancement des études de Maîtrise d'œuvre pour la rue du Manège et la rue du Vieux collègue

LA MISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SES MISSIONS

Cette mission assure un rôle de référent pour faire intégrer les axes de transition écologique dans chaque projet, elle assiste et conseille les élus et les responsables de projet, elle accompagne et propose la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'environnement.

Développer les pratiques environnementales dans le fonctionnement des services, alimenter la veille réglementaire et technique, développer une expertise sur les sujets innovants, élaboration des outils de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre, et porter certains projets tel celui de la 4^{ème} fleur font également parties de ses attributions.

Cette mission organise et aide à l'animation du Comité de Transition Ecologique crée par une délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2020. Ce Comité de Transition Ecologique se donne trois objectifs prioritaires : constituer un dispositif de réflexion sur les projets publics, privés et citoyens ; promouvoir l'information et la formation au développement durable et accompagner la mise en œuvre des actions citoyennes, soutenir via des mécanismes de participation les projets utiles à la Collectivité. A ce titre, il pourra être consulté pour toutes questions relatives aux logiques de développement durable du territoire. Les thèmes seront divers : mobilité, alimentation, biodiversité, industrie, numérique, gaspillage, énergie, eau, qualité de l'air, etc...

DES CHIFFRES

- Installation du Comité le 8 février 2021
- 28 membres fondateurs
- 4 collèges : collège citoyen, collège associatif, collège des acteurs économiques et collège socio-éducatif.

LES PERSPECTIVES 2021

- Lancer un appel à candidature
- Définir conjointement le règlement intérieur
- Co-construire la charte des valeurs
- Elaborer les procédures de saisine et les critères de sélection des dossiers
- Définir la composition des Collèges.
- Créer une plateforme de saisine
- Sélection a minima de 3 sujets traités dans l'année par le C.T.E.



Equipe de constitution du dossier de candidature pour le renouvellement du label « Villes et Villages fleurs »



LE SERVICE COMMUN DES SYSTÈMES D'INFORMATION

SES MISSIONS

Le Service Commun des Systèmes d'Information (SCSI) est composé de 2 équipes :

- une équipe Projets et Applications : pour accompagner les métiers dans la mise en œuvre de leurs nouveaux projets,
- une équipe Infrastructure et Support avec une Cellule Infrastructure qui garantit et maintient l'ensemble des infrastructures techniques et de télécommunications en condition opérationnelle et une cellule Support au service des usagers des systèmes d'information pour répondre aux demandes / incidents des services et accompagner les agents dans l'utilisation des outils informatiques.

Service mutualisé intervenant sur les services de la Communauté d'Agglomération et de Thionville, il a pour missions :

- le maintien en condition opérationnelle des infrastructures hébergeant le système d'information de la Ville et de la Communauté d'Agglomération : matériels et logiciels bureautiques, matériels et logiciels serveurs (systèmes), réseau intra sites et inter sites (fibre optique), téléphonie, (réseau, autocommutateurs, téléphones/smartphone...), maintenance et sécurisation, mise à niveau de l'architecture et suivi de l'état de l'art, relations avec les prestataires et éditeurs, assistance aux utilisateurs ;
- l'évolution du système d'information : adaptation de l'outillage des directions métiers (gestion des projets informatiques et conseil), évolution du socle technique et des logiciels métiers, veille technico-fonctionnelle, processus continu d'évaluation et d'amélioration de la sécurité et de la qualité du S.I ;

LES PERSPECTIVES 2021

- Le **déploiement du nouveau portail RH** pour les agents.
- Le développement de la mise en œuvre du **i-parapheur** aux agents.
- La mise en œuvre de Microsoft Office 365, avec **outils collaboratifs, outils de communication, etc...**
- La mise en œuvre d'une **nouvelle offre de téléphonie**.
- La mise en œuvre d'une solution de **Gestion de la Relation Citoyen**.
- La mise en place d'un catalogue de services informatiques.

DES CHIFFRES

760 postes utilisateurs
110 photocopieurs
150 imprimantes
256 tablettes
350 postes Téléphoniques
38 tableaux numériques interactifs (écoles)
120 applications métiers
9000 interventions annuelles environ

LES FAITS MARQUANTS 2020

- La mise en œuvre d'un **nouvel outil Ressources Humaines**.
- La mise en œuvre du **projet i-parapheur** : démarrage, installation, travaux de configuration.
- Les travaux d'étude et le prototypage d'une **solution expérimentale d'archivage**.



L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Pour le 1^{er} confinement, afin de permettre aux agents de la collectivité de poursuivre leur travail malgré le confinement, et depuis leur domicile, le SCSI a mis en œuvre un outil de travail à distance, avec des comptes de connexion à distance pour chaque agent.

Ne disposant pas de parc d'ordinateurs portables plus simples à transporter, les agents ont emporté leur ordinateur de bureau.

Ainsi, en quelques jours, ce sont **près de 180 agents** (ville et communauté d'agglomération confondue) qui ont été **placés en télétravail** et qui ont bénéficié de l'accompagnement du SCSI pour qu'ils puissent accomplir leurs missions sans rupture de service.

Des **outils de visio-conférence** ont également été mises en œuvre pour les réunions de travail mais également pour les réunions du Conseil Municipal

LE SERVICE COMMUN DES AFFAIRES JURIDIQUES

SES MISSIONS

Ce service commun regroupant les services de la Communauté d'Agglomération, de Thionville et Yutz apporte aide et conseil aux élus et aux services municipaux. Il peut être consulté dans de nombreux secteurs de compétence des collectivités territoriales.

Il conseille, partage et développe l'expertise juridique en apportant l'assistance juridique souhaitée aux services et aux élus, et en sensibilisant et formant les agents aux nouveaux enjeux réglementaires, Dans le cadre d'une nouvelle offre de services (transformation des usages) :

il assure la mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données, anime les différents outils consacrés à cette protection et les développe ;

il construit une politique de gestion documentaire ;

il favorise l'émergence de nouveaux outils associés à cette dernière ;

il accompagne les services connaissant les transitions numériques.

LES FAITS MARQUANTS 2020

Dans le cadre d'un exercice marqué par la **crise sanitaire et le renouvellement des mandats des élus**, le plus grand nombre de saisine a concerné **l'application du droit administratif général** (droit des collectivités), la gouvernance intercommunale et les actions liées à la lutte contre la covid-19. La commande publique, les conventions, le droit des sociétés ou le contentieux demeurent, sans surprise, des sujets très présents.

Le SCAJ se concentre également sur les sujets de la **transformation des usages numériques**, en inscrivant son accompagnement sur l'ensemble du parcours documentaire : de la production, dématérialisée de bout en bout grâce au travail sur le **I-parapheur** qui doit aboutir en 2021, le **courrier** ou **l'évolution de la relation « usagers »** et celle **des services en ligne**, le **stockage et l'archivage des documents** intégrant la dimension de la protection des données personnel (RGPD).

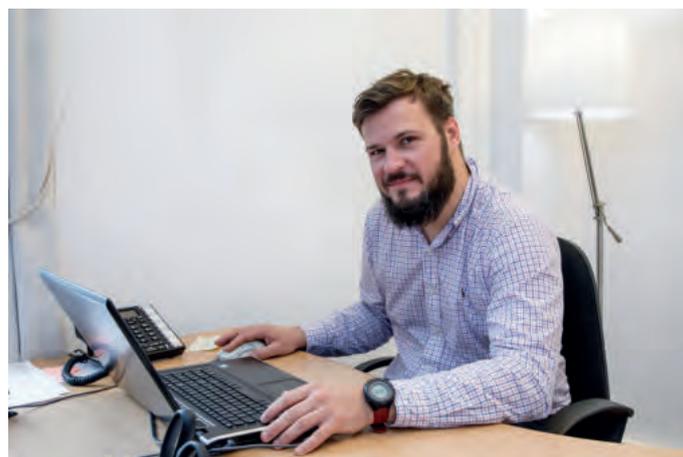
DES CHIFFRES

31% du temps d'activité consacré à la Ville de Thionville
Au total, 2 175 actions réalisées, au titre de 810 dossiers répertoriés en 13 catégories et 47 thématiques reflétant la variété des compétences exercées par les deux communes et la communauté d'agglomération.

LES PERSPECTIVES 2021

S'agissant de l'axe « Expertise », il s'agira de :

- **Sécuriser la production des actes** (arrêtés et conventions via un système de visa / I-Parapheur) ;
- Accompagner les services dans la conduite des différentes opérations ou missions (concessions, DSP, urbanisme notamment) ;
- **Former (sous un format numérique).** En ce qui concerne la **transformation des usages** et aux côtés du SCSJ, service mutualisé et en collaboration avec la mission qualité de la Ville, les interventions seront les suivantes :
- **Finaliser les projets numériques mutualisés** Ville de Thionville et CPAFT, engagés en 2020, avec le **portail citoyen**, **l'i-parapheur**, le changement de **version du logiciel de courrier Maarch** et son adaptation au I-parapheur, le projet d'**archivage numérique** dans le domaine des marchés publics et du contentieux avec la mise en œuvre d'un marché innovant ;
- Participer aux différents appels à projets ;
- Gérer les outils RGPD mis en œuvre en 2020 ;
- Animer le réseau des référents et conduire les divers ateliers centrés sur la Politique de durée de conservation des données.



LE SERVICE COMMUN DES RESSOURCES HUMAINES



DES CHIFFRES

759 agents au 31 décembre 2020, soit 69 % de l'effectif dont le SCRH assure la gestion administrative (31% des agents relèvent par ailleurs de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville)

Répartition femmes/hommes : 56 % d'agents féminins et 44 % de personnels masculins

Moyenne d'âge fixée à un peu plus de 46 ans

Masse salariale 2020 budgétée à 28 millions d'Euros, répartis comme suit : rémunérations brutes (56%), primes et indemnités (14%), charges patronales (27%), NBI (2%) et divers (1%)

Temps partiel : concerne 24% de l'effectif féminin et 5 agents masculins

Le SCRH est le service le plus impacté par le traitement des courriers/courriels (2218 enregistrements pour 2020)

Candidatures sur poste ouvert : 1 376

Demandes d'emploi : 337

Demandes de stage : 115

SES MISSIONS

Issu de la mutualisation de la Direction des Ressources humaines de la Ville de Thionville et du service correspondant de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » au 1^{er} juillet 2019, le SCRH assure quotidiennement les missions énoncées ci-après :

Mise en œuvre de la politique de gestion des ressources humaines de la collectivité (rémunération, le temps de travail, mutualisations et transferts, politique de formation des personnels, sécurité et prévention des risques professionnels, etc...);

Gestion administrative et financière individuelle et collective, tous statuts confondus (carrières, paie, avancements, maladie, régime indemnitaire, retraite...);

Accueil, conseil et information de tous les personnels, notamment pour toute question relative à la situation administrative, à la carrière ou aux projets professionnels ;

Recrutement, repositionnement et mise en œuvre des parcours professionnels ;

Gestion prévisionnelle des compétences, notamment en termes d'emplois et de masse salariale ;

Mise en œuvre d'un dialogue social constructif, en partenariat avec les représentants du personnel et via les organes consultatifs de la Ville de Thionville ;

Suivi et application des obligations réglementaires (évolutions du statut de la fonction publique, transferts de compétences, réformes, reclassements indiciaires, etc...).

Il regroupe les services de la Communauté d'Agglomération et de Thionville.

LES FAITS MARQUANTS 2020

Transfert de la compétence Eau vers la Communauté d'Agglomération, le 1^{er} janvier 2020.

Elections municipales : situations administratives et indemnités des Elus.

Expérimentation du télétravail, à raison d'une journée par semaine, pour 5 agents, puis généralisation du dispositif via mise en œuvre d'une Charte dédiée.

Adaptation des méthodes de travail au contexte sanitaire rencontré (recensement des agents cas contact ou atteints de la COVID, veille juridique coorespondante, CHSCT dédié, affichage, télétravail, management à distance, déploiement de la visioconférence...).

Déploiement du nouveau logiciel de gestion des Ressources humaines CIRIL depuis juin 2020 (1^{ère} phase essentiellement dédiée à la paie) et formation du personnel du SCRH.

Paramétrage du nouveau portail agents pour le 1^{er} janvier 2021 (1^{ère} phase de gestion des congés annuels).

Mise en œuvre du second volet du Plan Triennal de formation 2019-2021 articulé autour de 5 axes : évolution et transitions professionnelles – mise à jour des connaissances de base pour une égalité d'accès au concours / Renforcement des compétences managériales / Qualité de l'image du service public / Culture de l'environnement territorial / Renforcement des compétences métiers.

Elaboration d'un parcours managérial à destination des cadres de Direction, sur la thématique du développement durable et de l'économie circulaire.

Construction d'un cycle management transversal pour déploiement en 2021, et déploiement de formations SST pour l'ensemble du personnel (1^{ère} phase).

Plan de formation ambitieux élaboré pour l'ensemble du personnel du Service commun Ressources humaines, utile à la montée en compétences des équipes, dans un contexte

de structuration des équipes et pour un meilleur service rendu aux usagers.

Mise en place d'un standard au SCRH (accueil physique et téléphonique), permettant une meilleure prise en compte des besoins des usagers.

Elaboration du bilan social.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Particulièrement marqué par la crise sanitaire, le Service commun Ressources humaines a maintenu son activité quotidienne grâce au **déploiement du télétravail**, l'ensemble de l'équipe ayant satisfait à ses obligations, notamment liées au traitement de la paie, au versement des primes, à la gestion des personnels, mais surtout au déploiement du nouveau logiciel de gestion des Ressources humaines et du portail agents dédié, dans un contexte peu facilitateur.

L'utilisation de la visioconférence a également permis d'assurer le plan de formation spécifique aux agents du Service commun Ressources humaines, ayant permis tant l'acquisition des compétences liées à l'utilisation du logiciel CIRIL que la montée en compétences de l'équipe.

Face à la COVID-19, le Service commun Ressources humaines a par ailleurs assuré une veille juridique constante, matérialisée par un conseil quotidien auprès des différentes Directions, ainsi que par la diffusion de notes d'informations régulières et d'affichages, tant à destination du personnel municipal que des différents administrés.

Un **Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail extraordinaire** a en outre été organisé le 30 avril 2020, au terme de la première période de confinement, le maintien d'un dialogue social constructif ayant constitué un enjeu majeur tout au long de l'année 2020, a fortiori en cette période de crise.

Enfin, le recensement et le suivi administratif des agents déclarés cas contact ou atteints de la COVID-19 a ponctué l'année 2020 des agents équipes des Services Prévention et Gestion des Carrières/Paies.

L'année 2020 est également concernée par le versement d'une **prime exceptionnelle dite « Prime COVID »**, aux agents ayant assuré la continuité de leurs missions en présentiel, malgré le contexte sanitaire que nous avons connu



LES PERSPECTIVES 2021

- **Mise en place de la déclaration sociale nominative (DSN)** au 1^{er} janvier 2021, une déclaration mensuelle des cotisations sociales (URSSAF, retraite, maladie...) se substituant à la déclaration annuelle existant jusqu'au 31 décembre 2020.
- **Déploiement du télétravail « ordinaire »** dans les Services et Directions, dès que le contexte sanitaire le permettra.
- **Poursuite du déploiement du nouveau logiciel de gestion des Ressources humaines CIRIL** : calcul du CIA, dématérialisation de l'entretien professionnel, du tableau des effectifs, élaboration de statistiques et tableaux de bord utile au pilotage, déploiement des fiches de postes, fiches métiers, modèles d'actes et de courriers, ainsi que des modules recrutement, formation et gestion budgétaire.
- **Amélioration du nouveau portail agents** : dématérialisation du compte épargne temps, des ordres de mission, des frais de déplacement et de la gestion des formations CNFPT.
- Structuration du Service commun Ressources humaines (stabilisation des effectifs, formation et montée en compétences de l'équipe, uniformisation des actes et modèles, procédures, tableaux de bord et anticipation dans l'exercice des missions).
- **Mise en œuvre des obligations issues de la loi de transformation de la fonction publique** (lignes directrices de gestion, plan d'action pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle, élaboration d'une procédure de recrutement, abrogation des régimes dérogatoires aux 1607 heures et réflexion sur les cycles de travail).
- Création d'un Comité de Direction (CODIR) spécifique RH, à compter du 27 janvier 2021.
- Poursuite du plan de formation 2019-2021, élaboration d'un plan de formation à destination des Elus municipaux et déploiement d'un cycle de formation au management transversal.
- Mise à jour du règlement de formation.
- Elaboration d'une procédure facilitant le repositionnement et le reclassement professionnel choisi ou subi.
- **Organisation d'une journée PITCH (recueil des idées des personnels municipaux pour l'amélioration du bien être au travail)** et d'un trombinoscope de l'ensemble du personnel de la Ville.
- Mutualisation du recours au service d'une assistante sociale, via nouvelle consultation.





LE PÔLE « LIEN SOCIAL »



LA MISSION VIE ASSOCIATIVE

SES MISSIONS

La Mission Vie Associative a été mise en place en 2017. Elle regroupe la Vie Associative et le service des Salles Municipales et Camping (SMC).

La mission Vie Associative est le point d'entrée de toutes les demandes de subventions des associations ou demandes de mise à disposition de locaux. Elle gère les associations et les équipements en collaboration avec les autres services municipaux.

Deux logiciels spécifiques

Le logiciel Portail des Aides (qui a remplacé Agate à compter du 15 juin 2019) qui permet une gestion uniformisée et mutualisée des demandes de subventions des associations ainsi que la constitution d'un annuaire associatif avec toutes les caractéristiques concernant les associations.

Le logiciel Planitech qui permet la gestion des salles et gymnases mis à disposition aux usagers (associations, organismes, particuliers) et la valorisation de ces mises à disposition.



DES CHIFFRES

La gestion d'un annuaire de 468 associations dont 125 associations qui ont perçu des subventions en 2020.

LES FAITS MARQUANTS 2020

L'année 2020 devait permettre la mise en place totale de **Planitech** en ce qui concerne les directions : Culture – Affaires Domaniales et le Centre Communal d'Action Sociale. Ce point sera à nouveau à l'ordre du jour de l'année 2021 du fait de la crise sanitaire.

Les agents en charge de l'administration du portail des aides ont bénéficié d'une formation courant novembre afin d'être en complète autonomie concernant le paramétrage du logiciel. Ceci nous permettra de répondre aux demandes des directions qui souhaiteraient voir évoluer les télé-services déjà mis en place côté usagers.

L'année 2020 devait également permettre la mise en place, courant deuxième semestre, de l'interface financière entre le portail des Aides et Sedit Marianne pour le règlement des subventions aux associations. Or, compte tenu de la situation sanitaire, cette mise en place n'a pu être réalisée.

LES PERSPECTIVES 2021

Mise en place courant deuxième semestre 2021 de l'**interface financière entre le Portail des Aides et Sedit Marianne** pour le règlement des subventions aux associations qui devrait être opérationnelle dès les premiers versements de décembre 2021.

Mise en place totale de Planitech en ce qui concerne les directions : Culture – Affaires Domaniales et le Centre Communal d'Action Sociale.

LE SERVICE DES SALLES MUNICIPALES ET DES CAMPINGS

DES CHIFFRES

28 salles municipales représentant près de 5 200 m²
954 manifestations dont :

- 683 organisées par des associations,
- 70 par les professionnels
- 9 particuliers
- 9 par des syndicats
- 46 pour des partis politiques (campagne électorale)

Un coût de revient de 136 455 €, une facturation à hauteur de 9 265 €, soit une aide indirecte de 127 190 € en faveur du tissu associatif

2 096 campeurs accueillis au camping municipal pour 2 251 nuitées

SES MISSIONS

Ce service gère la mise à disposition des salles municipales de la Ville à destination des associations, organismes, particuliers et du fonctionnement du Camping Municipal du Parc Napoléon.

Le Camping Municipal du Parc Napoléon est ouvert aux touristes du 1^{er} mai au 30 septembre de chaque année.

LES FAITS MARQUANTS 2020

Une utilisation plus poussée des fonctionnalités de Planitech.

Pour les quelques manifestations maintenues, les capacités d'accueil des salles ont dû être revues à la baisse à deux reprises.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a impacté le fonctionnement des salles et du camping. Cependant, de nombreuses mesures ont été mises en place afin de limiter la contagion. Les agents des salles municipales ont veillé tout particulièrement à la désinfection des salles avant et après l'utilisation de celles-ci.

Suite au déconfinement du 17 mai 2020, la capacité des salles a été revue à la baisse (4 m² puis 8 m²). Dans chaque salle, un fléchage a été mis en place permettant ainsi, dans la mesure du possible, de différencier l'entrée et la sortie. Des protège-micros ont été achetés afin d'assurer la protection des utilisateurs lors de réunions notamment du Conseil Municipal.

Le Camping Municipal du Parc Napoléon a ouvert ses portes le 20 juin 2020. Les campeurs étaient également moins nombreux

LES PERSPECTIVES 2021

- La réorganisation des remises de clés par les associations et particuliers lors de la location de salles.
- La mise en place d'un calendrier de nettoyage par salle sur l'année permettant ainsi la régularité de l'entretien dans les salles.



DES CHIFFRES

- Relation et dialogue avec 82 clubs et 17 associations sportives scolaires fédérant 10 000 licenciés
- Mise à disposition de 16 gymnases et salles couvertes, 9 stades
- Attribution de 590 300 € à 42 clubs subventionnés (Subventions de fonctionnement : 577 000 €, Subventions exceptionnelles : 3 000 € / Subventions d'investissement : 10 300 €)
- Attribution de 173 chèques Thi'Pass Sport (aide à la licence) aux jeunes thionvillois
- Attribution de 364 779 € aux Centres sociaux, associations de Jeunesse et Maison des Quartiers pour soutenir l'organisation de loisirs éducatifs pour les jeunes
- Près de 2 600 jeunes participant à des actions spécifiques dédiées à la Jeunesse (Moselle Jeunesse : 400, Colos apprenantes, labellisées par l'Etat : 100, Ateliers Jeunes : 35, Tickets Sports : 720, Festi'Sciences : 570 enfants, Trick'Art : 480 participants impactés par la sensibilisation au port du masque et au respect des gestes barrières, Prox'Aventure : 260 participants)
- Plus de 300 personnes reçues au Point Information Jeunesse (P.I.J.) au cours des 11 semaines d'ouverture au public permises en 2020.
- Attribution de 3 bourses au permis de conduire

Le Service des Sports gère les équipements sportifs municipaux (gymnases et stades), organise et pilote les relations avec les clubs sportifs et les associations. Il élabore et met en œuvre une animation sportive dynamique et de qualité. A ce titre, il est le service référent en matière d'organisation de manifestations sportives, qu'elles soient d'envergure ou de dimension locale. Ce service gère et évalue les dispositifs municipaux visant à favoriser et à développer l'accès à la pratique sportive pour tous (Thi'Pass Sport, Plan POIT-volet APS, Application Sport City Tour...).

Le Service Jeunesse assure un soutien et un accompagnement des structures locales proposant des loisirs éducatifs aux jeunes. Il contribue au développement de l'offre de loisirs éducatifs et à l'organisation d'événements Jeunesse et gère les dispositifs municipaux visant à favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes (bourses BAFA, permis de conduire) et à soutenir les initiatives de jeunes (dispositif de bourses « Initiative de jeunes »). Il participe à la construction et à l'animation du Réseau Information Jeunesse.

LES PERSPECTIVES 2021

Proposition de **nouveaux événements et animations sportives** dans le cadre du Label Terre de Jeux et célébration des Jeux de Tokyo 2021.

Accompagnement des organisateurs d'événements sportifs dans **une démarche éco responsable**.

Dématérialisation de la demande d'autorisation d'organisation des manifestations sportives.

Renouvellement des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) avec calcul des avantages en nature.

Equipements sportifs sans tabac.

Réouverture du PIJ au public, avec l'organisation d'ateliers thématiques, et développement du réseau partenarial jeunesse au service des 11-30 ans.

Renforcement de la communication en direction des publics jeunes.

Mise en place d'un **dispositif exceptionnel d'aide financière aux jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville** à travers une évolution de la Bourse Permis de Conduire permise par le concours de l'Etat.

Développement des actions de l'été pour les jeunes, en capitalisant sur l'expérience multi-sites de 2020 et en ouvrant un site d'animations au tout public.

Accompagnement des accueils de jeunes 14-17 ans portés par les partenaires Jeunesse dans les différents quartiers de la Ville.

Développement de projets innovants sur la thématique de l'insertion par le sport (tournoi futsal, action projet jeunes de l'été).



L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

La Direction a participé à la gestion de la crise sanitaire en coordonnant la mise en place du dispositif de distribution des paniers alimentaires à destination des seniors durant la 1^{ère} phase de confinement, elle a également contribué à la mise en place du centre COVID dans la salle Jean Burger au courant du 1^{er} semestre 2020.

Dans son champ d'activité, elle a apporté son soutien et son accompagnement aux clubs dans les différentes phases de confinement et de reprise des activités : analyse des protocoles, visites sur les sites d'activités, réunions de clubs, validation des dérogations pour les publics prioritaires, temps de concertation, échanges, communication. A noter que 8 modes de fonctionnement différents ont été mis en œuvre en 8 mois.

Les horaires et périodes d'ouverture des équipements sportifs ont été adaptés pour répondre aux attentes des usagers



LES FAITS MARQUANTS 2020

- **Suivi des projets de construction/rénovation d'équipements sportifs** en lien avec la Direction du Patrimoine Bâti : démolition du Gymnase Municipal et de la salle Jean Burger, aménagement des gymnases provisoires (rue du Parc) et transfert des activités à l'été 2020 vers les gymnases provisoires.
- **Nombreux temps d'échange et réunions de concertation avec clubs sportifs** et enseignants d'EPS concernés au cours du 1^{er} semestre 2020 (y compris pendant le confinement) **afin de garantir la continuité de la pratique sportive** (associative et scolaire).
- **3 Centres sportifs sélectionnés comme centre de préparations au Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024** : le complexe multisports de la Milliaire pour le judo, l'escrime, le tennis de table, le Gymnase Jean Pierre Adams pour le Basket Fauteuil et le futur Pôle Sportif Jean Burger pour la GRS.
- **Rénovation complète de l'approche du programme d'actions jeunes** développé autour de 3 axes : le recensement des besoins directement auprès des jeunes via les centres sociaux et structures de jeunesse (APSYS...), l'organisation des animations au cœur des différents quartiers (programme d'animations multi-sites Vs site unique en 2019) et programme d'animations défini de manière hebdomadaire en fonction des besoins exprimés et des disponibilités des associations partenaires. Ainsi, au cours de l'été, grâce à l'appui de 16 associations partenaires (dont les centres sociaux), **44 créneaux d'activités ont pu être proposés sur 12 sites différents. 405 jeunes âgés de 11 à 17 ans ont été mobilisés.**
- Le lancement des **Colos apprenantes**, en partenariat avec l'Etat, lors des vacances d'été (6 séjours, 66 participants) et renouvelées à la Toussaint (30 participants lors de 2 séjours).
- La reprise de la **coordination du Contrat Enfance Jeunesse – Volet Jeunesse**, favorisant une collaboration renforcée entre la Ville et les centres sociaux.
- La **sensibilisation des jeunes au port du masque et au respect des gestes barrières**, avec la mobilisation des jeunes des centres sociaux lors de la rentrée de septembre 2020, et la diffusion de leurs productions lors de l'évènement Trick'Art porté par Rawdogs.
- La **dématérialisation du Point Information Jeunesse** (info en ligne et en fin d'année, accueil possible sur RDV).

DES CHIFFRES

- 1 442 personnes reçues sur l'année avec une légère prédominance féminine
- 591 entretiens déroulés soit une moyenne de 6 personnes vues par jour
- 1 526 heures d'insertion réalisées dans le cadre des marchés publics
- 107 sorties en emploi : 22 CDI, 41 CDD de plus de 6 mois, 25 CDD de moins de 6 mois et 19 formations diplômantes.



SES MISSIONS

Thionville Emploi propose un service sur mesure aux demandeurs d'emploi de Thionville :

- un accompagnement professionnel individualisé pour les personnes en recherche d'emploi, de formation ou en création d'entreprise,
 - un accueil adapté au besoin et un suivi personnalisé,
 - une assistance conseil pour les démarches professionnelles des personnes concernées,
 - des outils informatiques connectés et lignes téléphoniques,
 - des préparations à l'entretien d'embauche,
 - des ateliers permettant de lever les freins à l'emploi (remise à niveau, français langue étrangère, coaching, atelier théâtre...)
- C'est également la possibilité de proposer à des employeurs qui le souhaitent, de réaliser les premiers entretiens d'embauche dans les locaux.

LES FAITS MARQUANTS 2020

- Concernant le volet **Jeunesse du Contrat Enfance et Jeunesse**, sa coordination a été confiée à la Direction de la Jeunesse et des Sports avec en corrélation le positionnement d'un nouveau coordinateur. Quelques activités ont été mises en place et sont à citer, « **Boost ton Potenti'ELLE** » a visé des femmes éloignées de l'emploi (destination emploi, atelier CV, atelier théâtre...) et la réalisation d'une action nommée « **Commando Inclusion Moselle** » soutenue par le Conseil Départemental et visant à accompagner à l'emploi les personnes bénéficiaires du RSA, l'objectif étant de remettre à l'emploi par le biais du Travail Temporaire d'Insertion, 200 Personnes au niveau du Département pour une durée de six mois.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a impacté fortement l'activité de Thionville Emploi.

Pour le premier confinement, la structure a été fermée dès le 16 mars. Le télétravail a été installé afin de garantir le meilleur service possible. Le travail a repris en présentiel à compter du 11 mai. Une organisation spécifique a été mise en place afin de garantir, dans la mesure du possible, des conditions d'accueil respectueuses des contraintes sanitaires (gestes barrières).

Le plan de déconfinement s'est déroulé comme suit avec une ouverture au public limitée à trois personnes dans la salle d'accueil informatique, une prise de rendez-vous individuel avec une conseillère en insertion professionnelle ; une mise en place d'éléments de prévention pour les entretiens professionnels (plexi-glace, distance de plus d'un mètre...) et une désinfection et un nettoyage des locaux après chaque usager et en fin de journée.

A noter également que le 5^{ème} Salon de l'apprentissage n'a pu se tenir du fait de la pandémie

LES PERSPECTIVES 2021

- **Développer l'offre d'accompagnement par la proposition d'ateliers** afin de développer la confiance nécessaire pour être en recherche active d'emploi (l'art du théâtre au service de la confiance en soi, la préparation aux entretiens d'embauche...).
- **Faciliter l'information des différents évènements mise en place par la région Grand Est pour le salon virtuel de l'apprentissage** et de l'alternance 2021.
- Organiser en présentiel d'un salon de l'apprentissage pour l'année 2022 selon les conditions sanitaires.
- **Mise en place d'une action # 1 jeune 1 solution.** Il s'agit d'un plan qui vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers (aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté...) afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.
- **Développer de l'offre auprès des partenaires** permettant une coordination essentielle à la recherche d'un emploi avec la création d'un fichier entreprises et la prise de contact pour un partenariat afin de favoriser les inscriptions pour un stage de 3^{ème}, d'un contrat d'apprentissage et d'alternance.
- **Mettre en place une Action Conduite Supervisée** en partenariat avec Wimoov (mise en œuvre en juin 2020).

LA DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES AFFAIRES SCOLAIRES

SES MISSIONS

La direction de l'Education et des Affaires Scolaires encadre et forme l'ensemble des agents municipaux chargés de l'action éducative, elle garantit des accueils de qualité dans les écoles maternelles et élémentaires sur l'ensemble des temps périscolaires (accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir).

Elle impulse des projets favorisant l'accueil et la réussite des enfants et coordonne des activités et des animations à vocation éducative.

Elle assure le suivi de la vie matérielle des écoles et gère leurs crédits de fonctionnement.

Elle met en application la carte scolaire et procède aux inscriptions scolaires et périscolaires.

Enfin, elle accompagne le Conseil municipal des jeunes dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets.

DES CHIFFRES

- 32 écoles (15 écoles élémentaires et 17 écoles maternelles)
- 1 288 élèves en maternelle, 55 classes (rentrée 2020-2021), effectifs en augmentation de 23 enfants et de 6 classes
- 2 170 élèves en élémentaire, 94 classes (rentrée 2020-2021), effectifs en augmentation de 48 enfants
- 38,23 € par enfant de maternelle et 40,80 € par enfant d'élémentaire, dotation permettant de doter les enfants en matériel individuel ou les écoles en matériel collectif
- 850 enfants qui déjeunent journalièrement dans les différents restaurants
- Près de 300 enfants accueillis par jour sur 15 lieux différents pendant le temps périscolaire
- 62 membres au Conseil municipal des Jeunes à raison de 2 élèves par école de CM1 et de 2 élèves de CM2



LES PERSPECTIVES 2021

• La réhabilitation de l'école de Guentrange

L'objectif est de regrouper les 6 classes dans un même lieu pour une meilleure cohérence pédagogique et un périscolaire indépendant.

Les travaux ont commencé en juin, tous les enfants devraient retrouver une nouvelle classe pour la prochaine rentrée. Actuellement 4 classes sont installées dans des bungalows pour permettre les travaux de réhabilitation en toute sécurité.

• Les projets dans le cadre du PEDT

Les thèmes prévus sont les suivants : le harcèlement, le fleurissement, la création de jardins pédagogiques, le tri

des déchets, la lutte contre le gâchis alimentaire.

• Les projets du CMJ

Les nouveaux élus de novembre (élèves de CM1 pour 2 ans) n'ont pas été réunis et par conséquent il n'y a pas de nouveaux projets élaborés. Les projets de l'année dernière concernant La campagne de sensibilisation au harcèlement devrait se poursuivre ainsi qu'une sensibilisation à la propreté de la Ville.

L'élection du Maire Junior se fera par enregistrement vidéo et sera diffusé à tous les enfants. Ces derniers voteront par retour de mail. La proclamation du Maire Junior se fera au cours du mois de février.

LES FAITS MARQUANTS 2020

Scolarisation obligatoire des enfants dès 3 ans

Ouverture d'un nouveau site de restauration à la maison de quartier rue Dupont des Loges.

En septembre 2020, un nouveau restaurant scolaire s'est ouvert à la maison de quartier rue Dupont des Loges pour accueillir tous les enfants fréquentant l'école de Beaugard. Les enfants des écoles de Saint-Pierre et de Beaugard sont ainsi accueillis dans un environnement moins sonore et par conséquent plus qualitatif pour tous.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Dès le 16 mars les écoles ont été fermées. Les ATSEM et les animateurs se sont mobilisés tous les jours pour continuer d'accueillir les enfants de personnel dits prioritaires à la gestion de la crise sanitaire (infirmier, médecin...) sur une école.

Lors de la réouverture des écoles le 14 mai, un protocole sanitaire strict a été appliqué : tous les adultes portent le masque, aucun brassage de groupe classe, nettoyage des mains à chaque entrée et sortie de classe et avant et après les récréations, sens de circulation à l'aide de fléchages pour éviter les croisements d'enfants, désinfection des locaux plusieurs fois par jour, mise à disposition de gel hydro alcoolique en recyclant les distributeurs de savon en stock, marquages au sol, désinfection ou isolement du matériel pendant 24H.

Le personnel des salles municipales est venu en renfort pour le nettoyage des locaux.

La restauration scolaire est restée fermée, les enfants pouvaient être pris en charge sur le temps de la pause méridienne avec un panier repas.

En juin, de nouvelles enquêtes sont menées, des enfants supplémentaires sont revenus en classe. Afin de pouvoir respecter le protocole sanitaire en particulier la distanciation dans les salles de classe, des élèves ont été accueillis en alternance. Pour les parents qui ne pouvaient pas prendre en

charge les enfants lorsqu'ils n'étaient pas à l'école le dispositif « Sport Santé, Culture et Civisme (2S2C) » est mis en place sur la première quinzaine de juin.

A la rentrée de septembre le protocole sanitaire a été assoupli. Aussi les enfants se lavent toujours les mains aussi souvent mais la désinfection des locaux ne se fait plus qu'une seule fois par jour en insistant sur tous les points contacts (interrupteurs, clenches...). En novembre, la désinfection de locaux est renforcée, les enfants d'élémentaire doivent porter un masque dans les espaces clos et en extérieur, pendant le temps périscolaire et autant que possible les groupes ne sont pas mélangés.

Au cours de l'été, avec la direction de la jeunesse, des familles dont les enfants avaient été repérés par les enseignants ont été contactés pour leur proposer une semaine de « colos apprenantes », 90 enfants sont ainsi partis en août.

Dès mars, un accueil du public est organisé à l'extérieur. Aujourd'hui, l'accueil se fait sur rendez-vous et dans le couloir.

Concernant le Conseil Municipal des jeunes (CMJ), un lien a été maintenu avec les enfants qui se sont impliqués dans le concours de dessins adressé à tous les enfants du périscolaire selon une thématique en fonction des âges inspiré du livre de Hansel et Gretel. Les enfants ont élu les 3 meilleurs dessins par catégorie





SES MISSIONS

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif ayant une personnalité juridique distincte de la commune. Il est géré par un Conseil d'Administration et dispose d'un budget propre. Il est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la Ville.

Le C.C.A.S. regroupe 3 directions : les Seniors, la Solidarité comprenant l'aide sociale (aide légale et aide facultative), l'animation sociale (Maison des Quartiers), la vie associative et la Mission Handicap.

DES CHIFFRES

- 5 réunions du Conseil d'Administration ayant approuvé 35 délibérations
- Un budget de 6 716 395

LES FAITS MARQUANTS 2020

- Le renouvellement du Conseil d'Administration du C.C.A.S. à la suite des élections municipales
- La vente du bâtiment, 1, rue Chemin de la Pomperie (anciennement le multi-accueil Les Tourterelles au profit du Département)

LA DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ

SES MISSIONS

Cette direction, avec ses services d'aide sociale et d'animation sociale et en lien avec le tissu associatif local, a vocation à lutter contre les exclusions et à les prévenir. Elle contribue ainsi à favoriser la cohésion sociale sur le territoire.

Les Services de l'Aide sociale ont pour principales activités :

- l'accompagnement social et budgétaire des foyers sans enfant mineur en difficulté socio-économique en complément des dispositifs légaux et réglementaires de droit commun ;
- l'instruction des formulaires de demandes d'aide émanant des autres services sociaux de la Ville dont le Centre Médicosocial (Département) notamment pour les foyers avec enfants mineurs ;
- la constitution et transmission des demandes d'aide sociale légale aux institutions compétentes (Conseil Départemental, C.P.A.M., C.D.C., O.N.A.C.) ;
- la prévention des expulsions, des coupures d'énergies ;
- la domiciliation des personnes dans le besoin selon la législation en vigueur (lien avec la commune notamment) ;
- les réponses aux enquêtes sociales dans le cadre de l'instruction à domicile des enfants soumis à l'obligation scolaire.

LES FAITS MARQUANTS 2020

L'installation du nouveau logiciel métier servant de plateforme aux professionnels des services d'aide sociale du C.C.A.S. pour une meilleure application de la législation en vigueur.

LES PERSPECTIVES 2021

- La poursuite de l'accompagnement personnalisé du CCAS (foyers sans enfant mineur) et du soutien au public en difficulté pour lequel le C.C.A.S est sollicité.
- La mise en œuvre du nouveau logiciel métier des services de l'aide sociale dans le cadre du RGPD
- Le démarrage d'une analyse des besoins sociaux pérenne sur la ville

DES CHIFFRES

- 11 347 passages en 2020 à l'accueil du C.C.A.S.
- 904 familles thionvilloises soutenues, soit 1 578 thionvillois
- 1 769 entretiens au C.C.A.S. pour le public non pris en charge par un autre référent
- 628 formulaires de demande d'aides instruits émanant des autres services sociaux
- 74 visites à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer
- 139 aides sollicitées auprès d'organismes extérieurs pour 35206,03 €
- 916 aides financées par le CCAS
- 247 allocations Noël (19 780 €) versées à 324 foyers thionvillois les plus démunis accompagnés par les services sociaux
- 480 entretiens téléphoniques, 107 rendez-vous physiques et 153 dossiers instruits pour l'Aide légale

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

L'organisation d'une **permanence téléphonique d'accueil social** en matinée durant le confinement de mars jusqu'en mai (à noter que le CCAS était le seul interlocuteur social directement accessible au début de cette période).

L'adaptation du service pour assurer la continuité de l'accueil du public dès le début du confinement de mars et durant toute l'année 2020 ; accueil téléphonique plus fréquent, maintien des accueils physiques ou des visites à domicile aussi souvent que nécessaire.

Distribution de l'allocation de Noël du CCAS selon des **modalités inédites**. L'aide de Noël est traditionnellement à retirer à la Trésorerie et les enfants bénéficient d'un chèque destiné à l'achat d'un objet éducatif ou de loisir. Cette année, pour maintenir ce soutien dans le contexte sanitaire, 247 foyers en difficulté ont bénéficié de l'octroi de chèques alimentaires distribués dans la Salle Le Paris de l'Espace Saint Nicolas. Cette organisation a permis de respecter les gestes barrières et de fluidifier le flux des personnes

DES CHIFFRES

- Nombre d'enfants accueillis (3 – 17 ans) : 300 enfants différents inscrits à diverses activités
- Nombre d'adultes : 54 adultes différents inscrits à diverses activités
- Provenance du public : Côte Des Roses (125), Guenetrange / Val Marie (35) et autres quartiers (193)
- 2 sorties Adultes/Familles, dans le cadre des actions menées par la référente famille : (environ 44 participants 12 familles dont 13 adultes + 18 enfants et 13 adultes seniors), visite de l'Aquarium Museum de Nancy et de l'association Connaitre et Protéger la Nature « Les Coquelicots » de Metz

LES PERSPECTIVES 2021

Dans le cadre du renouvellement de son conventionnement avec la CAF, le déploiement du projet social sera ajusté et modifié en fonction de l'évolution des besoins perçus.

- **Dynamiser et animer les rencontres du Conseil de Maison plus réguliers** permettant la participation des habitants et des partenaires à la gouvernance du centre social. Le conseil de maison est une instance de bénévoles, qui travaille en partenariat avec l'équipe de professionnels du centre social. Leur programme tourne autour de l'animation (sorties, soirées...) mais aussi sur l'échange et la concertation à partir des problématiques du territoire.
- Renforcer le **développement des actions concernant la famille** dans le cadre de l'agrément ACF avec la Référente familles et des adultes en général.
- **Poursuivre l'action DEMOS** (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) initiée en 2010 par la Cité de la musique-Philharmonie de Paris.
- **Ouvrir un Accueil Jeunes** au cœur du quartier de la Côte des Roses (club privé réservé aux 14-17 ans).

LA MAISON DES QUARTIERS

SES MISSIONS

Cet équipement, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales depuis 2016, à vocation sociale globale est un lieu d'animation de la vie locale et sociale. Son projet social repose sur un diagnostic partagé sur le territoire d'intervention (Côte des Roses, Val Marie, Guenetrange). Son action se décline autour des axes suivants :

- Favoriser la mixité sociale et culturelle du territoire ;
- Développer la participation des habitants ;
- Maintenir une offre d'animation éducative et diversifiée pour les enfants et adolescents ;
- Accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif.

Les principales activités sont : l'accueil périscolaire en lien avec l'Enseignement, l'accompagnement à la scolarité primaire et collège, les Accueils Collectifs pour Mineurs durant les vacances scolaires et les mercredis loisirs, les animations à destination des adolescents, les animations pour les adultes et les familles, les actions dans l'accompagnement à la parentalité.



LES FAITS MARQUANTS 2020

- La **requalification de l'espace végétal à l'entrée** de la Maison des Quartiers dans le cadre d'un chantier jeunes porté par Apsis Emergence.
- 22 adolescents différents inscrits cet été avec au programme **stage de graff et de robotique**.
- Différentes types d'initiations aux sports dans le cadre de Macadam Jeunesse et en partenariat avec les associations sportives thionvilloises (les Rawdogs initiation au skateboard, Association Handisport de Thionville pour la découverte du basket en fauteuil, l'escrime 3 frontières et le club d'escalade de Thionville).

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

- Une baisse importante de fréquentation.
- Pendant les vacances de Printemps, le centre aéré a été suspendu. Accueil uniquement des enfants du personnel soignant

LA VIE ASSOCIATIVE

SES MISSIONS

Il s'agit de soutenir le fonctionnement des associations à caractère social par un soutien logistique, l'instruction des demandes de subvention et de favoriser l'accueil des associations et institutions partenaires dans les locaux du C.C.A.S.

DES CHIFFRES

250 750 € ont été attribués à 36 associations dont 200 450 € aux associations conventionnées

LES PERSPECTIVES 2021

- Une participation à la réflexion et une contribution au projet de **mutualisation de l'aide alimentaire sur le territoire**.
- Une contribution à l'**analyse des besoins sociaux**.
- Un travail transversal concernant le renouvellement des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) au 1^{er} janvier 2022.

LES FAITS MARQUANTS 2020

- La suspension des permanences associatives du CCAS et reprise soit en présentiel, soit par téléphone.
- **Une aide logistique aux associations caritatives dans le cadre de la reprise des distributions alimentaires** suite au premier confinement.
- **Arrêt de l'activité d'Episol** par le CTAH (l'association ne gère plus la structure et se tourne exclusivement vers la distribution alimentaire dans ses locaux sur la zone de Gassion)
- **Dons de 10 000 produits d'hygiène de l'Atelier 1791** redistribués à des associations locales. L'association propose des ateliers itinérants de soins de beauté, de recyclage de vêtements d'occasion et organise des collectes de produits cosmétiques et d'hygiène.
- La participation au suivi des Centres socioculturels conventionnés avec la Ville suite à une réorganisation au sein du pôle lien social.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a impacté les permanences associatives et institutionnelles au CCAS : l'Ordre des Avocats, les Ecrivains publics (AFEP), la Banque de France (BAI), l'ADIE, le Conciliateur des Droits, le Délégué du Médiateur de la République et CRESUS ce qui a généré des contacts perturbés avec les usagers



La Maison des Associations Raymond Queneau

DES CHIFFRES

- 7 267 repas servis aux usagers
- 527 repas servis au personnel communal et 164 repas servis au personnel communautaire
- 744 participants aux animations (Repas et Thé dansants , Super Loto , Concours de belote)
- 100 personnes en moyenne répartis dans les différents ateliers (Autohypnose, Prévention routière , Yoga , Chorale, Ikébana , Gym Adaptée...)
- 1 033 transports assurés par Thi'Nicolas
- Célébrations d'une noce d'or et de trois noces de diamant
- Fêtes de fin d'année pour les 65 ans et + : 4 625 colis distribués représentant 6 485 personnes , 365 colis distribués dans les maisons de retraite
- 113 personnes inscrites sur les registres des plans canicule et hiver (9 couples – 80 femmes – 15 hommes), ces personnes ont été appelées 4 fois durant l'été pendant les périodes de fortes chaleurs.

LA DIRECTION DES SENIORS

SES MISSIONS

Cette Direction a pour mission de développer, créer et soutenir des projets au bénéfice des seniors. L'Espace Saint-Nicolas prévient l'isolement en proposant un service de restauration, des activités culturelles et ludiques, des échanges intergénérationnels et différents services à la personne.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

La restauration n'a été ouverte que du 6 janvier au 16 mars et du 8 juin au 28 octobre avec une jauge de 50 personnes maximum pour cette dernière période

Au cours du 1^{er} confinement, 573 colis ont été distribués ainsi que des masques. Des appels téléphoniques ont été passés 3 fois par semaine aux usagers du restaurant de l'Espace Saint-Nicolas, aux personnes inscrites sur la liste canicule, aux personnes isolées souhaitant être appelées ainsi qu'aux seniors de 70 ans et plus

Durant le 2^{ème} confinement, des appels téléphoniques ont été passés 1 fois par semaine aux usagers du restaurant de l'Espace Saint-Nicolas, des personnes inscrites sur la liste canicules ainsi qu'aux personnes souhaitant être appelées

LES PERSPECTIVES 2021

- **Poursuivre les animations** (repas et thé dansants, loto, concours de belote, sorties, animations intergénérationnelles...), les activités (séances de Yoga, de Gym Adapté, de danses en ligne et le chant avec la chorale de l'Espace Saint-Nicolas).
- **Réouvrir le restaurant** dans les conditions adaptées, dès que possible.
- **Initier les seniors à l'informatique**
- Proposer des conférences et ateliers sur différentes thématiques (Ateliers équilibre, sérénité au volant, bien vivre sa retraite, les pièges à la consommation...)



LA MISSION HANDICAP

SES MISSIONS

Conduite par un comité de pilotage réunissant les acteurs concernés (élus, associations, institutions) depuis février 2015, la Mission Handicap a pour objectif de favoriser l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de handicap à la vie de la cité.

Trois missions lui sont confiées : une mission de support/ de ressource pour les services de la Ville sur la thématique du « Handicap », mise en place d'évènements sur la thématique du « Handicap » : sensibilisations, événements grand public... et mise en réseau avec les partenaires de la Mission handicap.



**MISSION
HANDICAP**
Thionville
pour tous !

DES CHIFFRES

- Plus de 50 Partenaires

LES PERSPECTIVES 2021

Organisation d'événements/manifestations de sensibilisation et d'information sur la thématique du handicap :

- Sensibilisation au handicap des CM2 de Thionville en juin 2021.
- Conférence/ événement sur la thématique du handicap au second semestre 2021.
- Mois du Sport-Culture et Handicap en octobre 2021.

LES FAITS MARQUANTS 2020

- Une collaboration avec les services sur des actions-projets en lien avec la thématique « handicap » : Direction de l'action culturelle, Direction de la Jeunesse et des Sports, CCAS, Communication, Enseignement...

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a impacté directement l'organisation des événements de la Mission Handicap programmés en 2020 : tous ces événements ont été reportés en 2021



LE PÔLE « CULTURE »



LA DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE

SES MISSIONS

La Direction de l'Action Culturelle regroupe et gère les équipements culturels communaux tels que le Théâtre, le Conservatoire à rayonnement communal, la salle de concert Adagio, les espaces d'art Suzanne Savary et In Vitro, le LED, la maison des associations Raymond Queneau, les orchestres de la Musique des Sapeurs-Pompiers et du Symphonique de Thionville-Moselle, le cinéma La Scala, et bien sûr Puzzle.

Elle centralise les demandes liées à ces équipements et renseigne le public sur l'offre culturelle existante (structures communales, associations, manifestations, activités diverses...). Elle est également garante de la coordination et de la transversalité entre tous les équipements qui dépendent de sa direction.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Depuis la fin du mois de mars 2020, la DAC et ses équipements ont subi durement, entre les nécessaires confinements, couvre-feux et autres gestes barrières, les effets de la crise sanitaire ; l'offre culturelle et artistique habituellement proposée ayant dû être brutalement réduite avec les conséquences que cela induit.

Toutes les dispositions ont cependant été prises afin d'assurer au mieux la continuité du service public tout en veillant à la protection des personnels et des publics : notamment le « Click & Collect » mis en œuvre à la médiathèque, le suivi pédagogique à distance assuré au conservatoire, les mesures strictes de distanciations physiques prises au Théâtre, à l'Adagio et au cinéma La Scala, lors des périodes d'ouvertures autorisées.

A cela s'ajoute, dès que les conditions le permettront, la difficile tâche de renouer avec un public aux repères bousculés et dont une crainte compréhensible dépasserait son envie de culture

LE THÉÂTRE **THEATRE** THIONVILLE

SES MISSIONS

Le Théâtre Municipal propose une programmation annuelle de spectacles (salle de 1 000 places) de septembre à juin.



DES CHIFFRES

- Lors de la saison 2019/2020, 27 spectacles ont été proposés ; seulement 21 ont eu lieu en raison du contexte sanitaire ; 4 ont été reportés à la saison 2020/2021 et 2 ont été simplement annulés.
- 16 376 personnes ont été accueillies.
- Sur ces 27 spectacles, 18 ont fait l'objet d'un contrat de cession, 7 d'une location du Théâtre à des productions privées et 2 en co-productions.
- L'origine du public : 35 % sont thionvillois, 40 % des environs de Thionville, 7 % correspondent à une clientèle transfrontalière (Luxembourg, Belgique et Allemagne) et 18 % sont des messins.
- Pour la saison 2020/2021, ce sont 34 spectacles qui sont programmés.

DES CHIFFRES

- L'adagio compte 150 places.

LES FAITS MARQUANTS 2020

Jeune Public Adagio-Théâtre : 19 spectacles étaient prévus à l'Adagio et au Théâtre en 2020, seuls 9 ont été maintenus avant le premier confinement. 2 718 enfants des écoles et structures de petite enfance ont pu assister à ces spectacles, malheureusement 1 433 enfants sont orphelins de spectacle au Théâtre ou à l'Adagio en 2020.

Fête de la musique : COVID toujours, la fête de la musique prévue sur 6 scènes avec 27 groupes a été reportée intégralement au 21 juin 2021, mais la crise sanitaire étant toujours d'actualité, il convient de repenser l'évènement afin de le rendre accessible au public sans pour autant créer des attroupements autour des différentes scènes.

Néanmoins, en 2020, des spectacles de déambulation (jongleurs, échassiers, fanfares, clowns...) ont été proposés tous les mercredis et samedis de l'été afin de garder un lien avec le public thionvillois.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

En 2020, 29 spectacles tout public étaient prévus à l'Adagio, seuls 13 de ces spectacles ont pu être maintenus en raison de la crise sanitaire

1 472 personnes ont été accueillies à l'Adagio, soit une moyenne de 114 spectateurs par concert (1 110 avant le premier confinement – 124 de moyenne – et 362 avant le second confinement – 91 de moyenne).

La chute de fréquentation est sensible, mais le plus remarquable est l'absence de ventes d'abonnements et de billets pour les concerts programmés en 2021, l'incertitude concernant l'avenir ne permet pas l'engagement du public sur des spectacles prévus dans le futur

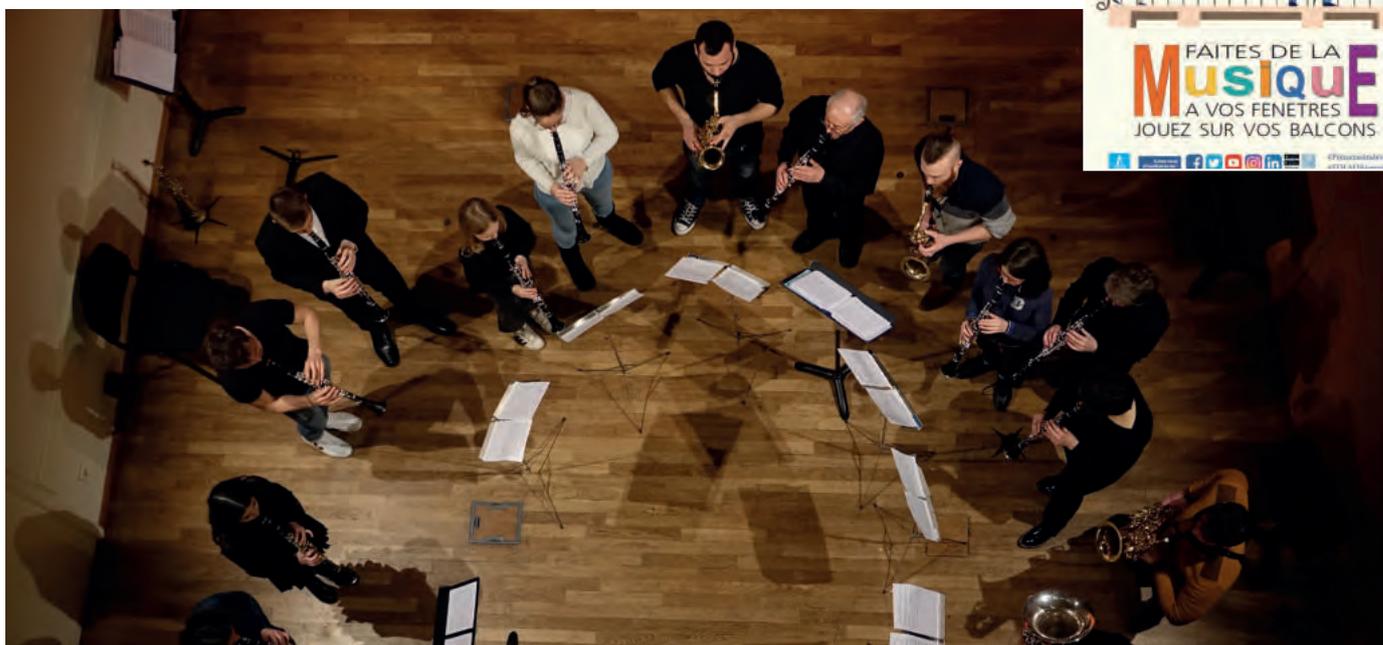
SES MISSIONS

Ce service gère et assure la programmation de l'établissement. Il organise techniquement les spectacles et assure le suivi des manifestations musicales hors Adagio (fête de la Musique, festivals...).

LES PERSPECTIVES 2021

L'Adagio, après une année 2020 marquée par l'annulation de plus de la moitié de ses spectacles, continue de proposer une **programmation éclectique** mais qui reste au point mort depuis le 1^{er} janvier, les reports se comptent par dizaines et l'**incertitude quant à la fin de la crise** comme celle liée au retour du public nous laisse sans aucune vision de l'avenir. La **reconquête des publics** prendra plusieurs années, et les propositions culturelles devront adopter de nouvelles formes. La réflexion est engagée et la motivation ne faiblit pas !

ADAGIO
THIONVILLE





DES CHIFFRES

- 16 840 entrées (47 198 en 2019)
- 1 447 scolaires accueillis (9621 en 2019)
- 416 abonnements (825 en 2019)
- 169 pass vendus (433 en 2019)
- 27 semaines d'exploitation en 2020

SES MISSIONS

Le cinéma La Scala assure la projection de films 7/7 jours selon le cahier des charges du cinéma d'art et d'essai avec l'obligation notamment de programmer tous les films en version originale.

Il organise également un événement mensuel en direction des enfants avec le ciné-goûter et promotion du cinéma de genre avec les Nuits Bis, soirées cinéphiles et avec les RDV de Justine.

A noter

Le cinéma est accessible aux personnes à mobilité réduite, il dispose du matériel de bouclage pour malentendants appareillés.

Certains films sont équipés d'un sous-titrage spécifique à l'intention des personnes sourdes ou malentendantes et d'une piste audio description (texte en voix off décrivant les éléments visuels de l'œuvre diffusée par casque sans fil) à l'intention du public non-voyant ou malvoyant.

LES PERSPECTIVES 2021

Un grand nombre d'actions sont reconduites en 2021 en fonction de la politique sanitaire notamment les grands festivals. Les calendriers de sorties de films ne permettent pas une visibilité à plus de deux mois.

LES FAITS MARQUANTS 2020

- **Deux rendez-vous mensuels** : Ciné-goûter (138 spectateurs), séance famille avec goûter offert et tombola, ainsi que Nuits bis (164 spectateurs) double programme de films Bis avec entracte café
- **Des actions en direction du jeune public et des scolaires** : dispositif national éducation à l'image (école, collège, lycée) 3 films dans l'année selon l'âge ; séances programmées et organisées à la demande (films d'actualité, films en VOST, films classiques) ; ateliers d'enfants (9 projections suivies d'ateliers ludiques et interactives) et Alonzanfan
- Le cinéma La Scala participe à plusieurs manifestations :
 - le Festival Télérama en janvier, la journée de la clarinette en janvier, la fête de la science et festival alimenTerre en mars.
- La Scala programme également des séances avec plusieurs associations autour de **soirées-thématiques** en fonction du calendrier de sortie des films (les ateliers d'Agathe, Diocèse de Metz, On passe à l'acte, EVE écologie et vivre ensemble, Parole bégaiement) Le cinéma organise des projections/débats pour la sensibilisation du public autour du handicap, en collaboration avec les associations concernées.
- Certains films de la programmation participent également à cette sensibilisation.

DES CHIFFRES

L'effectif pour 2020-2021 s'élève à 735 élèves et se maintient par rapport à 2019-2020.

- 484 Thionvillois pour 251 extérieurs et 517 enfants pour 218 adultes
- 555 élèves résidant dans une des communes de l'Agglomération « Portes de France-Thionville »
- 180 dans les communes extérieures à l'Agglomération.

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

SES MISSIONS

Le Conservatoire a dû s'adapter et orienter son évolution pédagogique avec des outils numériques innovants : investissement dans une application numérique **NomadPlay**, plateforme permettant aux élèves de jouer en immersion des parties d'orchestre des œuvres du répertoire avec des artistes et orchestre de renom ; installation de la fibre et **Connexion Wifi** dans tout le bâtiment et mise en place d'un nouveau logiciel de gestion **Duonet** plus adapté aux besoins du Conservatoire.

LES PERSPECTIVES 2021

- Le développement des pratiques collectives, appuyé par des ateliers :
 - une classe de musique de chambre cordes (3h) et vents (3h)
 - un nouveau Chœur pour la classe de chant
 - un atelier de percussions corporelles proposé à tout public, de tout âge, extérieurs et élèves du Conservatoire
 - un atelier spécifique rythme pour les musiques actuelles



LES FAITS MARQUANTS 2020

- Sur 90 manifestations prévues dans la Saison, seule une trentaine a pu être réalisée notamment :
- **la quinzaine de la clarinette**, du 13 au 26 janvier, est un des moments forts de la Saison. Elle a rassemblé différents artistes : Florian Valloo, Jérôme Schmitt, le groupe Yom, en collaboration avec : *l'Adagio, La Scala, Puzzle, l'Espace d'Art Suzanne Savary*
- **les master-classes** de piano avec Fanny Azzuro le 11 mars et de marimba avec Adelaïde Ferrière le 17 octobre à l'Adagio.
- **la fête de la musique réinventée « Faites de la musique à vos fenêtres, Jouez sur vos balcons »** une belle prestation musicale réalisée au balcon de la Mairie le dimanche 21 juin en complément de vidéos sur Facebook.
- **des animations musicales** : proposition d'animations dans les

Ehpad dans les jardins des Résidences Ste Madeleine et Les Prés de St Pierre pour le plus grand plaisir de nos aînés et du personnel soignant ; participation des percussions corporelles d'Anne Laure Bernard aux animations d'été au centre-ville ; diffusion sur les réseaux sociaux en juin du projet vidéo « Graine d'artistes » des classes de violon en partenariat avec le CRR de Metz Métropole.

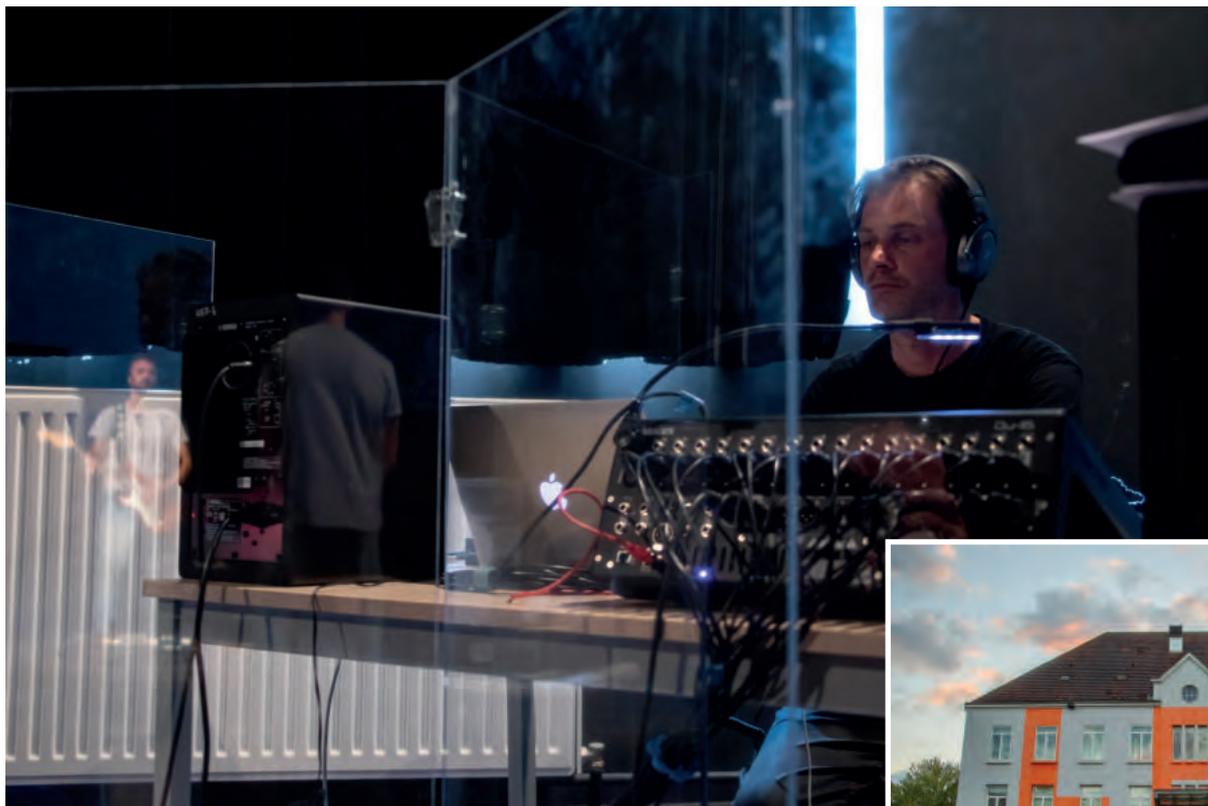
- A noter également **la participation à DEMOS**, dispositif permettant la démocratisation culturelle en s'adressant à des enfants issus des quartiers relevant de la politique de la ville.
- L'ensemble de l'équipe pédagogique a été **formé à la dyslexie** en septembre.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Pendant les périodes de confinement et de fermeture du Conservatoire (du 11 mai au 4 juillet), **les cours ont été assurés à distance**, le conservatoire s'est adapté par la mise en œuvre de nombreux moyens numériques pour continuer à remplir ses missions. **Les examens de fin d'année** ont été remplacés par une évaluation de l'élève en **contrôle continu**

A sa réouverture, le Conservatoire a accueilli tous les élèves dans le respect des mesures sanitaires et d'un protocole pour limiter la

propagation du virus en tenant compte des lieux et des publics, installation des plaques de plexiglass et dans certaines salles de cours, mise à disposition des gels hydroalcooliques, aération régulière de l'ensemble du bâtiment, désinfection du mobilier et des instruments partagés avec des produits virucides et mise en place d'un sens de circulation matérialisé au sol ainsi qu'une distinction entrée/sortie Internet est devenu le mode de communication privilégié pour les échanges avec les usagers



SES MISSIONS

Ce service aide à la gestion administrative des associations et au montage de projet. Il assure le traitement des demandes de subventions.

C'est un guichet unique pour les demandes d'autorisations et de matériel pour les associations culturelles de la ville.

Il assure la mise à disposition de locaux pour les pratiques artistiques suivantes : musiques amplifiées ou non, arts plastiques, théâtre, musique d'ensemble (instrumental et choral) ainsi que pour les activités administratives des associations.

LES FAITS MARQUANTS 2020

• Au LED – chemin du Leidt

Une édition du Label LED (série de concerts dans les bars du centre-ville) a pu avoir lieu, mais pas la deuxième imaginée pour la fin d'année.

De la même manière il n'y a pas eu de Fête de la Musique, un projet d'établissement structurant en moins.

Le LED a néanmoins participé au projet See You Sing avec la Ville de Urbana (US – Illinois) et a pu impliquer les Cies de Théâtre qui fréquentent habituellement l'établissement aux animations estivales du centre-ville.

• A l'Espace Queneau – impasse des anciens Hauts Fourneaux

Les locaux sont désormais tous attribués et les travaux de réhabilitation se poursuivent avec le changement des huisseries qui a débuté en toute fin d'année.

DES CHIFFRES

- 47 groupes de musiques et usagers réguliers inscrits
- 43 associations inscrites
- 11 Compagnies de théâtre, chorales et orchestres

LES PERSPECTIVES 2021

Les perspectives sont forcément très dépendantes de l'évolution de la situation sanitaire, l'objectif est de repartir sur les mêmes perspectives que l'an dernier.

Renouvellement de la manifestation Label LED (concerts en centre-ville, dans les bars et les commerces sur un week-end).

Une scène LED à la Fête de la Musique.

Création de deux morceaux collaboratifs avec les musiciens fréquentant le LED (reprise d'un morceau célèbre avec une vingtaine de participants, via des enregistrements à domicile et un travail de montage effectué par l'équipe du LED).

DES CHIFFRES

- Plus de 21 000 personnes ont fréquenté Puzzle et son réseau en 2020
- 14 639 personnes sont inscrites en 2020, dont 464 à la bibliothèque de la Côte des Roses et 1 595 au Médiabus
- 107 316 prêts ont été réalisés en 2020 dont 4 000 réservations en Click and Collect
- 15 classes ont fréquenté le réseau de lecture publique dans le cadre de visite du lieu et des expositions en dehors des périodes de confinement soit 375 élèves
- des actions d'éducation artistique et culturelle (rencontres d'auteur, Petits champions de la lecture...) ont touché plus de 3 000 élèves et 425 enfants hors temps scolaire
- plus de 3 000 élèves et 425 enfants hors temps scolaire ont participé à des actions d'éducation artistique et culturelles (rencontres d'auteur, Petits champions de la lecture...)
- 3 900 abonnés sur Facebook, 660 sur Instagram



PUZZLE

SES MISSIONS

Puzzle à travers ses missions vise à offrir un espace de formation, de découverte et d'enrichissement personnel à tous les thionvillois. A travers sa programmation artistique et culturelle, le lieu se veut une référence sur les domaines de la création contemporaine et du numérique dans l'ensemble de la région Grand Est. Malgré les confinements et la crise sanitaire, le lieu et son équipe ont su s'adapter en proposant des actions numériques et une offre de service en **Click and Collect** pour permettre à tous une bulle d'oxygène culturelle.

LES PERSPECTIVES 2021

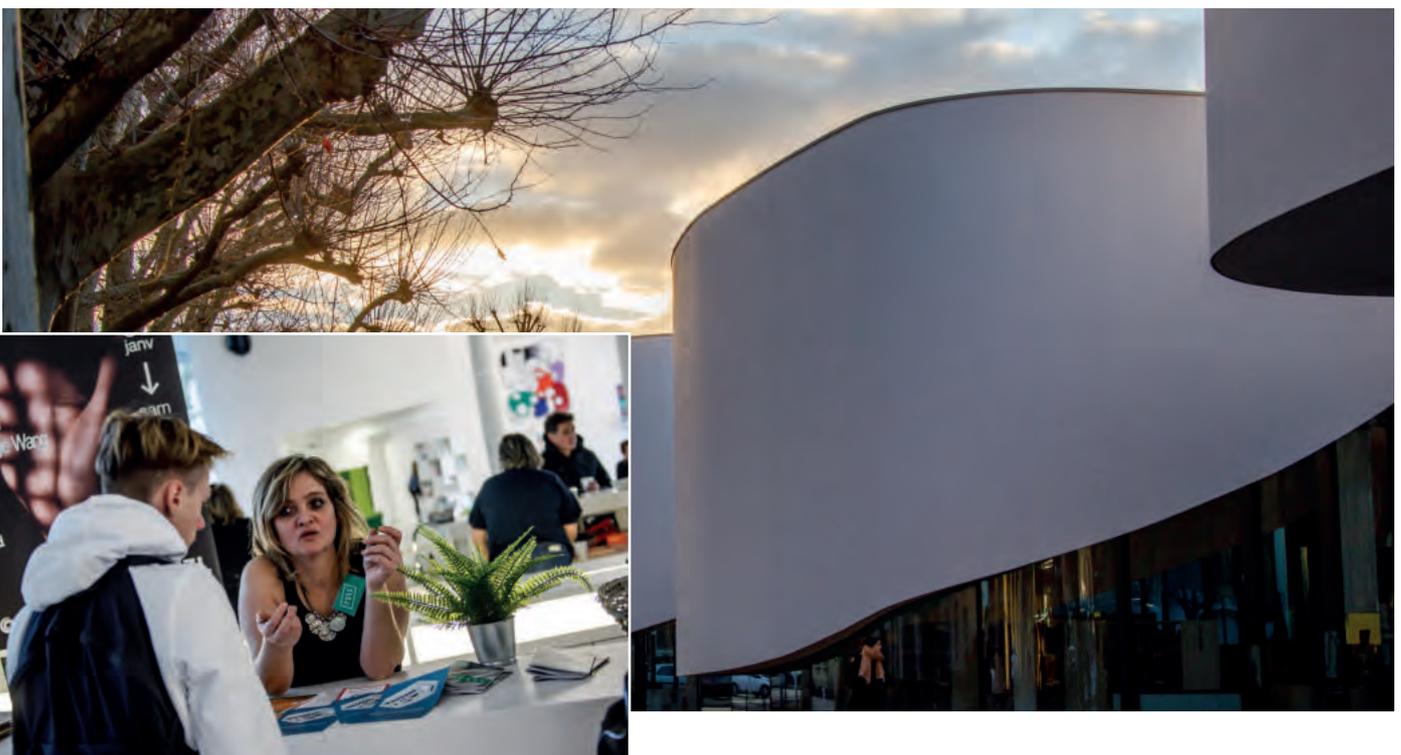
En 2021, Puzzle poursuivra son action de promotion et de diffusion culturelle sur tous les champs de la lecture publique, en passant par l'art et le numérique.

Puzzle poursuit son action de promotion de la lecture en participant et renouvelant ses actions autour de la Nuit de la lecture avec de nombreuses propositions digitales. Des ateliers d'écriture, de Slam et des concours d'écriture seront également proposées au cours de l'année en plus des événements réguliers proposées qui visent un public large.

Côté Art se tiendront des expositions maintenant l'exigence et la variété des propositions avec d'abord le report de Hiatus puis un temps fort autour de l'écrit. L'établissement poursuivra également son positionnement dans les Arts Visuels en

développant le prêt de sa collection d'Estampes et Gravures, en participant à la manifestation Ateliers du Grand Est et en rejoignant les actions portées au niveau de la grande région comme le parrainage d'entrepreneurs dans le cadre de l'incubateur Fluxus.

Pour le numérique, Puzzle est force de propositions sur les champs de la création avec les actions en partenariat avec les classes de la Grande Région ; sur la formation professionnelle mais aussi sur les champs de l'inclusion numérique avec l'accueil d'un conseiller numérique et de services civiques intervenant en médiation en complément de l'équipe déjà mobilisée sur le sujet.



Le Pôle « Culture »

LES FAITS MARQUANTS 2020

Puzzle s'est porté en soutien à la création en lançant un appel à projet auprès des artistes sur le thème Intérieur/Extérieur qui a fait l'objet d'une exposition dans le cadre de la programmation estivale à Thionville et d'un recueil témoignant de ce travail.

Dans le cadre de sa nouvelle structuration de programmation, Puzzle en co-production avec le Centre Jacques Brel propose

trois grandes expositions par an sous forme de dialogue entre arts plastiques et formes plus numériques autour de thématiques fortes liées à l'histoire de l'art ou à des questions plus contemporaines.

L'exposition Hiatus prévue en Avril-Mai 2020 a été reportée à Février 2021 et inclura une captation par webcam en direct afin d'en améliorer l'accessibilité.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE, PUZZLE 2.0

Malgré le confinement, l'action de Puzzle s'est poursuivie à travers la participation à la mobilisation nationale autour de la campagne « Culture chez nous » avec la réalisation de post quotidiens sur les réseaux sociaux pour partager des coups de cœur, des recommandations d'activités pour petits et grands mais aussi pour encourager la participation de chacun à travers des jeux concours comme un défi d'écriture qui a conduit 35 participants à envoyer chaque jour un texte de plus de 1 000 signes pendant 15 jours.

Limédia.fr avec ses ressources de livres, de musique, de presse et les expositions a été un élément clef de la stratégie numérique du lieu et a permis d'offrir gratuitement pendant les deux confinements un accès à une offre culturelle riche à plus de 37 000 utilisateurs. Pour permettre l'actualisation, l'inscription et l'accompagnement des usagers sur Limédia pendant le confinement, l'ensemble des agents de Puzzle a été mobilisé grâce à la mise en place rapide du télétravail



L'ESPACE D'ART SUZANNE SAVARY

Depuis le début de l'année 2020, l'Espace d'Art Suzanne Savary reprend vie par le biais d'un nouveau concept. Pour améliorer le fonctionnement en lien avec le Conservatoire et l'Adagio, les expositions sont visibles de l'extérieur en faisant le tour de la salle sur les coursives. Ainsi, les expositions sont visibles sur une plus large plage horaire et peuvent présenter des œuvres qui, dialoguant avec l'espace, en modifient la perception.

LES PERSPECTIVES 2021

En 2021, les objectifs sont de développer le public des expositions en créant des liens plus étroits avec les enseignants et les usagers du Conservatoire ainsi que de créer de nouveaux partenariats avec les associations présentes au LED.

SES MISSIONS

Au fil des manifestations, les expositions sensibilisent le public à la jeune création artistique afin de créer un effet de surprise et d'émerveillement sans cesse renouvelé.

Il s'agit également d'un espace inspirant pour les artistes qui, souvent, proposent des installations spécialement pensées pour dialoguer avec l'espace. Il s'agit donc d'amener un large éventail qui permet de réfléchir sur la création contemporaine et les modes d'expressions. L'espace permet de créer des ponts avec d'autres environnements de Thionville pour travailler en transversalité : le Conservatoire pour organiser des tables rondes musicales autour de l'exposition et le LED pour exposer les artistes qui y utilisent les ateliers.

Les expositions s'adressent majoritairement aux usagers du Conservatoire (700 personnes) et au public thionvillois.

LES FAITS MARQUANTS 2020

L'exposition de **Sali Muller** et l'exposition de **Franck Girard** ont pu avoir lieu mais les deux événements ont été amputés à cause des confinements.



LA DIRECTION DU PATRIMOINE

La Direction du Patrimoine gère et met en valeur le patrimoine historique de la Ville à travers les archives municipales, le musée de la Tour aux Puces et les monuments remarquables et historiques de Thionville. Elle assure également la gestion des associations patrimoniales et coordonne les manifestations de la Ville de Thionville à connotation historique ou commémorative.

DES CHIFFRES

- 1 352 visiteurs accueillis lors des Journées Européennes du patrimoine sur l'ensemble des sites ouverts
- 52 éléments patrimoniaux de Thionville et des villages étudiés
- 24 quartiers et villages étudiés historiquement avec inventaire du patrimoine
- 15 textes en français, allemand et anglais destiné aux bornes patrimoniales

LES FAITS MARQUANTS 2020

Des actions vers les collégiens et lycéens ont été entreprises avec notamment des interventions sur la notion de patrimoine au Lycée Notre-Dame de la Providence, 60 élèves du Lycée La Briquerie ont découverts l'architecture du centre-ville et les élèves de 2^{nde} du Lycée Charlemagne ont découvert le Fort de Guenrange.

LES PERSPECTIVES 2021

Recensement des architectures remarquables des villages annexes dans le cadre du PLU.

Récolement des monuments aux morts et monuments commémoratifs.

Restauration de deux calvaires : une croix se trouvant à Guenrange datée de 1 692 et un bildstock daté de 1 613 situé à Garche.

Réflexion sur une mise en valeur du patrimoine des villages.

Manifestation « Empire » commémorant le bicentenaire de la mort de Napoléon Ier (Septembre 2021-février 2022).

Etudes patrimoniales sur les chantiers d'urbanisme en projet.

Exposition
THIONVILLE 1870
Deux aigles, une ville
Du Second Empire à l'Empire allemand
DU 11 JUILLET AU 29 NOVEMBRE 2020
Musée de la Tour aux Puces
du mardi au dimanche 14h-18h
fermée le 1^{er} novembre
entrée libre

SES MISSIONS

Le Musée de la Tour aux pucés est un musée d'archéologie labellisé « Musée de France ». Outre ses missions de conservation, l'institution présente des collections permanentes à travers 8 salles thématiques, accueille régulièrement des expositions temporaires et assure une médiation à destination des scolaires par des visites guidées et des ateliers. La situation sanitaire a beaucoup perturbé le fonctionnement du musée, tant au niveau des manifestations prévues que de l'accueil des scolaires. Il a fallu s'adapter, donner une plus grande place au numérique et réorganiser toutes les animations à destination des scolaires, notamment le dédoublement des groupes et le développement des activités hors les murs : le musée se déplace dans les écoles.



LES FAITS MARQUANTS 2020

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Sauvegarde des Biens Culturels, un exercice en condition réelle a été programmé sur deux jours par les sapeurs-pompiers du SDIS57 afin de vérifier les conditions d'accessibilité au bâtiment ainsi que la mise en place des préconisations de la DRAC Grand Est.

Concernant la conservation préventive, 13 nouvelles caméras numériques avec enregistreur ont été installées ainsi que de nouveaux déshumidificateurs et thermo-hygromètres, 1 024 objets ont été récolés, 101 lots de planches et cartes pédagogiques datées des années 1950 à 1980, et provenant des écoles thionvilloises ont été indexées et conditionnées.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

4 mois de fermeture au public et 4 manifestations ajournées : « Jurassique Pâques », la Nuit des musées, les Journées Nationales de l'Archéologie, le colloque « La guerre de 1870 et son impact sur les populations civiles ».

74 animations pédagogiques annulées.

les activités pédagogiques ont cessé le 13 mars pour reprendre avec un nouveau protocole le 1^{er} septembre : dédoublement des classes, interventions hors les murs.

121 publications ont été faites sur la page Facebook du musée en 2020, 5 865 clics et 4 692 réactions, commentaires ou partages.

72 chroniques (histoire, archéologie, patrimoine, histoire de l'art).

15 jeux ont été créés et publiés pendant le premier confinement.

3 728 vues pour « La Nuit des Musées » virtuelle et 4 873 vues pour la visite virtuelle de l'exposition « Histo'briques »

DES CHIFFRES

- 5 200 visiteurs accueillis en 2020
- 2 046 scolaires ayant bénéficié des animations pédagogiques
- 1 975 visiteurs pour l'exposition « Thionville 1870 : deux aigles, une ville »
- 1 615 visiteurs dont 418 scolaires pour l'exposition « Les Monstres : de la mythologie à l'ornementation »
- 333 visiteurs aux Journées Européennes du Patrimoine
- 126 participants à l'escape gam « Halloween »
- 89 élèves du Lycée La Briquerie accueillis au musée dans le cadre de la journée d'intégration
- 2 catalogues d'exposition conçus et édités en interne : « Thionville 1870 : deux aigles, une ville » et « C'est écrit »
- 2 projets pédagogiques menés avec des écoles primaires de Thionville

LES PERSPECTIVES 2021

Des expositions « Histo'briques » et « Moselle déracinée » en février 2021, « C'est écrit ! » de mars 2021 à septembre 2021, « L'œuvre civile de Napoléon » d'octobre 2021 à février 2022 et « Noël de Meisenthal » en décembre 2021.

Des manifestations « Jurassique Pâques » : la chasse aux œufs... de dinosaures le 3 avril, la Nuit Européenne des Musées le 15 mai, les Journées de l'archéologie les 13 et 14 juin, les

Journées Européennes du patrimoine les 18 et 19 septembre et la Chasse aux fantômes d'Halloween le 28 octobre.

Une nouvelle muséographie des salles gallo-romaine et mérovingienne et une étude sur une nouvelle scénographie pour la salle d'exposition, incluant le mobilier, l'éclairage et l'inclusion du numérique.

LES ARCHIVES MUNICIPALES

SES MISSIONS

Les Archives municipales assurent la collecte, le classement, la conservation, la communication et la valorisation des documents écrits et iconographiques de Thionville. Le service a collaboré à l'exposition « Thionville 1870 : deux aigles, une ville » présentée au Musée de la Tour aux Puces (recherches historiques, prêt de documents et co-rédaction du catalogue d'exposition) et apporte son concours par le biais de nombreux articles historiques sur les publications de la Ville.

DES CHIFFRES

- 3 300 ml équipés pour 2 770 ml occupés
- taux d'occupation de 84%
- 169 consultants accueillis
- 25 783 documents communiqués en salle de lecture
- 330 demandes traitées



LES FAITS MARQUANTS 2020

Le règlement de la salle de lecture destiné à préserver pour les générations futures les documents fragiles et uniques que constituent les archives définit les relations entre le service des Archives municipales et les lecteurs. Le dernier règlement datant du 7 février 1985, il a été nécessaire de l'actualiser eu égard à la législation en matière d'archives publiques et de préciser les modalités de consultation des documents.

Ont été restaurés 8 registres de l'économiste du fonds de l'Hôpital, 15 registres d'état civil (1873-1877), 5 registres de table décennale (1792 à 1843) et 17 affiches anciennes.

Ont été indexés et dépouillés 123 ouvrages, 368 articles, 290 documents iconographiques, 251 documents d'archives et 54,55 ml de documents réceptionnés.

Ont été acquis 13 affiches portant sur la Première Guerre mondiale et 2 documents du XVIII^e siècle.

LES PERSPECTIVES 2021

La mise en œuvre d'un projet d'archivage numérique, dossier unique en Moselle porté en partenariat avec le Service Commun des Affaires Juridiques dans le cadre de l'appel à projets « Archivage numérique en territoires »

La numérisation de 111 registres d'état civil de 1907 à 1930 (20 553 vues) avec l'aide de la DRAC Grand Est

La participation à la manifestation « Empire » visant à célébrer le bicentenaire de la mort de l'Empereur



LE PÔLE « DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES »



LA DIRECTION DE LA COORDINATION TECHNICO-ADMINISTRATIVE

SES MISSIONS

Cette direction assure la prospection et la mise en place des partenariats financiers, notamment du mécénat.

Elle assure également le suivi des incorporations de voiries et met en œuvre des enquêtes publiques relatives au déclassement de terrains du domaine public communal.

Elle dispose d'un pôle « secrétariat » qui intervient pour l'ensemble des directions du Pôle de la Direction Générale des Services Techniques.

Le service Nature et Domanialité a en charge les problématiques environnementales telles que la mobilité, la renaturation et restauration de milieux naturels, la biodiversité, l'énergie (gestion des demandes de l'utilisateur, montage du dossier des certificats d'économie d'énergie notamment), la lutte contre les nuisances sonores, le suivi des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement et des enquêtes publiques, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, la gestion des antennes relais. Ce service assure également la gestion des jardins familiaux de la Ville.

DES CHIFFRES

- 13 chats errants stérilisés et tatoués
- 2 627 ml de voirie incorporés dans le domaine public communal
- 41 800 € perçus en provenance de mécènes
- 152 utilisateurs de la boîte à vélos
- 225 jardins familiaux sur une superficie totale de 460 ares environ
- Plus de 100 interventions de sensibilisation (sorties nature grand public, programme d'éducation à l'environnement, animations estivales ado)

LES PERSPECTIVES 2021

Gestion et optimisation du pôle secrétariat au sein de la DGST, l'objectif étant **l'amélioration des délais de réponse aux usagers**

Finalisation des travaux concernant **le parcours de l'eau au Domaine de Volkrange**

Partenariats Financiers : recherche de subventions dans le cadre de la **Nouvelle Programmation Européenne 2021-2027 et du Plan de Relance**

La poursuite de la politique de **soutien aux nouvelles mobilités** avec **des subventions aux particuliers pour l'acquisition de vélos électriques** et d'un dispositif de 3e roue pour les fauteuils roulants.





Des incorporations de voiries avec l'impasse du Capitaine Joseph, l'impasse Jean de Pouilly à Beuvange, l'impasse du Vignoble, l'impasse du Pâtis à Beuvange et la boucle de la Versaine à Oeufrange.

Des subventions acquises, notamment :

- pour la rénovation du Gymnase Municipal et de la Salle Jean Burger, la région pour 1 125 000 € et l'Etat pour 929 990 €
- pour la Création d'un Espace Péri-scolaire, à l'école élémentaire de Guentrange, la C.A.F. pour 282 888 €
- pour l'engazonnement et l'arrosage intégré de la pelouse du Stade Omnisport de Guentrange, la Fédération Française de Football pour 10 000 €
- dans le cadre d'opérations de modernisation de l'éclairage public, d'enfouissement des réseaux et de sécurisation des passages piétons, le SISCOPIPE (Syndicat Intercommunal de Suivi de la Concession de Distribution Publique d'Electricité du Pays des Trois-Frontières) pour 101 000 €

Trois projets présentés dans le cadre du mécénat d'entreprises : La passerelle de l'Europe, le futur complexe sportif et Culturel Jean Burger et la mise en Lumière du Patrimoine. 41 800 € ont été recueillis en provenance des entreprises suivantes : PLATRIERIE MOSELLANE, ECLATEC, CITEOS, EUROVIA, BG LUM, FAUST, MELLONI SARL, LECLERC THIONVILLE, PHILIPPE DEPANNAGE, GREMLING TP, SOTRAE et SPORTS ENVIRONNEMENT SERVICES.

Aménagement d'une zone humide au Domaine de Volkrange 2020 -2021

Il s'agit d'améliorer la qualité des milieux aquatiques, de créer une zone humide à vocation pédagogique, de vidanger et curer l'étang du domaine. Au préalable, une étude du fonctionnement hydraulique a été réalisée avec également un inventaire écologique.

La protection des chauves-souris

Un inventaire des chiroptères a été réalisé dans les parcs Napoléon et Wilson, l'objectif étant ainsi de déterminer les espèces présentes pour mieux les préserver.

Des chauves-souris ont élu domicile sous le préau de l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau. Un aménagement a été créé et des ateliers de sensibilisation des élèves et des enseignants ont été menés.

Le Programme d'éducation à l'environnement avec l'ajout de nouvelles thématiques et de nouveaux acteurs : ambassadrice du tri, visite de la station d'épuration et zone de biodiversité, intégration d'un volet air, sensibilisation aux enjeux du changement climatique. Ce programme permet l'émergence d'initiatives dans les écoles telles que l'école Gérard Clément ou Poincaré qui participent à des labellisations ou autres projets environnementaux que le service accompagne en lien avec le service des espaces verts.

Le renouvellement du Label APlcité

La convention de partenariat avec un apiculteur a été renouvelée en 2020 pour une durée de 2 ans. De plus, le miel produit sur le bastion de Metz est vendu dans certains commerces du centre-ville, ce qui crée une véritable synergie sur le territoire. Cette démarche de préservation de l'abeille a été reconnue au niveau national : la Ville est parmi les 17 premières communes de France à avoir obtenu le 1er décembre 2016, le label APlcité, dans la catégorie « démarche remarquable ». La Ville a ensuite confirmé son statut en 2018 et 2020 lors des renouvellements de labellisation.

La lutte contre la pollution sonore

Suite à l'identification des bâtiments exposés au bruit du réseau routier au-delà des seuils réglementaires, la Ville est la seule ville de Lorraine à s'être engagée dans la résorption des points noirs du bruit et à avoir répondu à l'appel à projets ADEME correspondant. Ce programme d'aide est arrivé à terme fin novembre 2020 et a permis de réaliser l'isolation acoustique de 69 locaux.

La vie des jardins familiaux

Les jardins familiaux ont été particulièrement prisés en 2020 du fait de confinement. 80 personnes sont actuellement inscrites sur la liste d'attente.

Des ateliers pédagogiques ont été proposés aux jardiniers en 2020, notamment sur la « Permaculture ». 30 personnes y ont participé.

Un autre atelier porté sur la culture en hiver et la réparation des outils de jardinage aurait dû avoir lieu. Celui-ci a dû être annulé vu le contexte sanitaire.

L'objectif à terme est d'organiser ces ateliers de façon pérenne en renforçant l'accompagnement des locataires dans cette nouvelle manière de jardiner.

Enfin, dans une démarche de protection et de sécurité envers ses locataires de jardin et leurs familles, la Ville a procédé à la sécurisation de 6 puits en 2020. Cette opération se poursuit en 2021.

Le soutien aux nouvelles mobilités

Une subvention d'investissement de 5000 € a été attribuée en 2020 à Mob d'emploi pour l'achat de pièces détachées et de nouveaux VAE.

La création d'un Pôle secrétariat Direction Générale des Services Techniques

Depuis le 1^{er} octobre 2020, un pôle secrétariat a été créé au sein de la direction regroupant les secrétaires des différentes directions des services techniques. Deux binômes sont mis en place : DEPU-DMC-DPB et DGST-DCV.

L'objectif est d'assurer une continuité de service ainsi qu'une harmonisation dans les différentes procédures.

LA DIRECTION DES MOYENS COMMUNS

SES MISSIONS

La Direction des Moyens Communs assure la comptabilité des services techniques, la gestion des achats permettant le fonctionnement courant des services, l'enregistrement et la valorisation des travaux, la gestion et la maintenance de la flotte des véhicules municipaux et la prestation d'entretien et de nettoyage des établissements communaux.

LES PERSPECTIVES 2021

Projet d'acquisition d'un camion 12 tonnes et de triporteurs électriques.

Poursuite de la mise en place d'une démarche qualité des achats.

DES CHIFFRES

Gestion d'un budget de fonctionnement de plus de 7 M€
Gestion d'un budget d'investissement de plus de 19 M€
3 453 bons de commandes réalisés
5 494 factures traitées
11 075 demandes de travaux enregistrées, 9 984 traitées
81 véhicules utilitaires, 46 véhicules légers, 4 motos,
11 poids lourds, (2 camions Ampliroll, 4 camions bennes,
3 camions grue, 1 camion nacelle, 1 Médiabus), 10 engins
de nettoyage (7 balayuses dont 3 poids lourds et
3 laveuses)
1 pelle, 2 mini-pelles, 1 chargeur télescopique, 2 caissons
aspire-feuilles et 3 aspirateurs de voirie
Plus de 1 100 interventions du service Garage
49 bâtiments entretenus par entreprise, 17 bâtiments
entretenus par 9 agents municipaux.
238 abonnements eau, 122 installations gaz gérés, 344
contrats de fourniture d'électricité
235 abonnements de téléphonie mobile
179 lignes fixes et 332 abonnements SDA



LES FAITS MARQUANTS 2020

Mise en place du système de **géolocalisation** sur les **véhicules d'ateliers** des différents services.

Don d'un véhicule au Lycée « La Briquerie » dans le cadre d'ateliers pédagogiques portant sur le système GNV (gaz naturel pour véhicules).

Création d'une **plateforme abritée** pour le tri sélectif des déchets recyclables du garage.

De nombreuses **ventes de matériels** sur le site AGORASTORE pour un montant de 6 312 €.

Réorganisation de la cellule comptabilité suite au départ de 2 comptables.

De nombreuses **acquisitions de matériels** notamment des

débroussailleuses, tronçonneuses, souffleurs...

Une **nouvelle société de nettoyage** est intervenue avec des modifications de périmètre.

Mise en place du tri sélectif dans l'ensemble des services.

Initiation d'une **démarche qualité des achats**.

Mise en place d'un **outil de suivi des engagements** « CHRONOS » pour la gestion chronologique et le suivi des engagements et commandes.

Réorganisation du magasin avec une redéfinition des zones de stockage et la création d'un rayonnage destiné à accueillir les préparations de commandes pour les ateliers.

RÉPARTITION DES VENTES PAR CATÉGORIE / NOMBRE DE PRODUITS ENTRE LE 01/01/2020 ET 02/12/2020



	% des Ventes	Montant des Ventes
Agricoles - Espaces verts	39,50 %	7 404,00 €
Véhicules utilitaires	60,50 %	11 342,00 €

Le tri sélectif
au bureau

SAC POUBELLE NOIR

- Restes alimentaires (Viandes, épluchures...)
- Doisettes de café, Sachets de thé / tisanes,
- Mouchoirs, serviettes en papier, essuie-tout,
- Stylos vides, vieux crayons...

SAC POUBELLE TRANSPARENT

- Le papier,
- Magazines,
- Boîtes métalliques,
- Pochettes en plastique,
- Tout type d'enveloppes,
- Emballages carton (Briques alimentaires),
- Emballages en plastique (Emballages doisettes, blisters),
- Classeurs (avec les anneaux),
- Boîtes à pizza (même souillées),
- Bouteilles et flacons en plastique, aérosols,
- Gobelets.

Que fait-on des piles et accumulateurs

On les dépose dans les réceptacles prévus à cet effet. Ils sont disposés à chaque accueil de la mairie.

Et les cartouches d'encre et toners ?

On les restitue au magasin central. (Centre Technique Municipal)

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Cette crise sanitaire a nécessité une très forte implication de la DMC avec tout particulièrement l'**approvisionnement en masques et produits de protection** de l'ensemble du personnel ville et la mise en place d'un nouveau **protocole de désinfection virucide** (principalement sur les zones de contact) sur l'ensemble des bâtiments communaux avec un suivi particulier en journée au Centre Funéraire et à la maison des Quartiers

LA DIRECTION DU PATRIMOINE BÂTI

SES MISSIONS

La direction du Patrimoine Bâti est composée de deux services.

Le service Construction et Maintenance gère les opérations de construction, de réaménagement, de réhabilitation, d'entretien et de mise aux normes des bâtiments appartenant à la Ville et au CCAS.

S'agissant des travaux neufs et de conservation du patrimoine, elle représente le maître d'ouvrage, sur les plans technique, administratif, et financier, lors des phases de programmation, conception et réalisation de projets neufs ou de restructurations lourdes et agit en tant que maître d'œuvre sur les opérations d'adaptations mineures ou grosses réparations, rédige les pièces écrites des marchés, assure la coordination et le suivi physique et financier des travaux.

En ce qui concerne la maintenance du patrimoine bâti, elle organise et suit les opérations d'entretien et de maintenance

des installations techniques, du bâti, des installations de sécurité incendie et de protection intrusion, ainsi que les contrôles réglementaires obligatoires. Elle lance des consultations et suit les marchés relatifs aux prestations de services et de travaux qui découlent de la maintenance, elle agit en tant que maître d'œuvre pour la réalisation, en régie directe ou par des entreprises, d'installation de traitement d'eau, de chauffage (fuel et gaz), de climatisation et des contrôles réglementaires (air, eau, gaz) et rédige les marchés d'exploitation et de maintenance des installations thermiques.

Le service Intervention Bâtiment Logistique réalise, en régie, des installations sanitaires, électriques, des travaux de menuiserie et des travaux peinture.

Il gère également les prêts de matériel (canopy, podium...) et l'accompagnement technique et logistique des manifestations sur la collectivité.

LES FAITS MARQUANTS 2020

Le commencement des travaux

- de **démolition-reconstruction** du gymnase municipal ;
- de **restructuration et extension des écoles élémentaires de Guenrange** ;
- de **la salle polyvalente de Garche**, cette dernière opération étant réalisée en maîtrise d'œuvre interne.
- La livraison d'un chantier important (**bâtiment de service du centre funéraire**).
- La **poursuite des travaux d'accessibilité PMR**.
- La création d'un **bâtiment dédié au service décès**.
- L'**isolation thermique extérieure de la maternelle J. Prévert**.
- La dernière tranche de **renovation des vestiaires de football de Guenrange**.
- La création de **4 salles de classes provisoires à Guenrange**.
- L'**aménagement d'un gymnase provisoire dans d'anciens tennis couverts**.

- La **renovation du réseau de chaleur des écoles de la Côte des Roses**.
- La **fabrication de mobiliers urbains** pour agrémenter les jardins éphémères et la création d'un espace pique-nique dans le parc Wilson.
- La **location et l'installation d'un chapiteau de 2 800 m²** pour la tenue du Salon à l'envers.



DES CHIFFRES

Le patrimoine municipal et du CCAS représente au 1^{er} janvier 2021 240 000 m² repartis en 7 domaines :

- Scolaire : 17 maternelles et 15 élémentaires et les 7 restaurants scolaires
- Sportif : 12 gymnases, 5 sites de tennis couverts, 8 stades
- Administratif, Culturel et associatif : Mairie, STM, CTM, conservatoire, théâtre etc
- Bâtiments professionnels ou du patrimoine à usage associatif/locatif
- Logements, dont 10 bâtiments pour le logement enseignant et dont 12 800 m² pour le parking des capucins
- CCAS : 7 bâtiments (dont notamment 1 maison de retraite, 1 maison de quartier, 1 bâtiment d'administration)
- 1 centre funéraire

La matériel à disposition : 52 « Canopy », 140 Bancs de brasserie, 190 Tables (plastique et brasserie), 500 Chaises, 120 Grilles « caddie »

- 1 490 000 € de budget de fonctionnement
- 10 350 000 € de budget d'investissement
- 2 987 demandes de travaux enregistrées
- 2 903 demandes de travaux traitées
- 603 interventions en électricité, 502 en menuiserie, 240 en peinture, 558 en plomberie et sanitaire, 39 en maçonnerie et 715 en logistique.

LES PERSPECTIVES 2021

- 265 000 € d'investissement pour des opérations récurrentes.
- 7 624 000 € d'investissement pour des continuités et nouvelles opérations.
- 1 472 000 € de budget de fonctionnement.
- Livraison de l'école élémentaire et du périscolaire de Guentrange après travaux.
- Livraison de la salle polyvalente de Garche restructurée.
- Reconstruction du gymnase municipal (fin prévue 2022).
- Déroulement des études de maîtrise d'œuvre pour le remplacement des menuiseries et du ravalement des façades de la mairie.
- Poursuite des travaux d'Ad'ap dans plus de 20 sites, avec création de 2 ascenseurs.
- Consolidation du Plan Prévisionnel d'Investissement concernant le domaine sportif et scolaire.
- Optimiser les prises en charge des demandes de manifestations pour une meilleure anticipation et organisation des interventions.
- Anticiper les travaux à réaliser pendant les vacances scolaires avec les jobs d'été et ateliers jeunes.
- Uniformisation et développement des tableaux de bord et de suivi.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Mise en place des dispositions de protection dans le cadre du protocole anti COVID 19 (fabrication et pose d'hygiaphones, assistance logistique pour les campagnes de dépistage).

A noter également des ralentissements ou arrêts de chantiers



LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

SES MISSIONS

Ce service assure l'instruction et le suivi des différentes autorisations administratives liées à l'occupation du domaine public et notamment les permissions de voirie, les arrêtés de circulation pour travaux, les arrêtés d'occupation du domaine public...

Il instruit et traite également les Déclarations de Travaux, les Déclarations d'Intention de Commencement des travaux et les avis de Travaux Urgents.

Il traite les dégâts au Domaine Public et gère le patrimoine des ouvrages d'art de la Ville.

Il élabore des diagnostics routiers, des études de circulation, de signalisation et de sécurité routière et réalise des études techniques de requalification des espaces publics, voiries, réseaux divers, espaces verts, aires de jeux et terrains de sports.

Il organise, exécute et suit le programme annuel de réfection de la signalisation horizontale, le Plan « Vélo », le programme de modernisation du réseau d'éclairage public et des feux tricolores. Il assure également la maintenance de l'éclairage spécifique des monuments et des illuminations de Noël et intervient sur le mobilier urbain et les fontaines.

Ce service établit et exécute le programme d'entretien de la voirie (Grosses Réparations de Voirie-Plan de mise en Accessibilité de la Voirie (PAVE), entretien du plateau piétonnier, travaux liés aux signalements.

Il gère et organise la viabilité hivernale.

Il effectue également des travaux en régie : fauchage mécanique et manuel des espaces publics, terrassements divers et mise en œuvre d'enrobés, entretien du mobilier urbain, entretien des fossés, maçonnerie VRD, mises en sécurité diverses.



DES CHIFFRES

- 127 km de voiries et 28 ouvrages d'art
- 57 km de pistes cyclables
- 141 permissions de voirie
- 7 000 points lumineux en éclairage public
- 1 372 interventions sur le réseau d'éclairage public
- 3 600 actes gérés via la plate-forme ST/DICT
- 318 avis sur permis de construire
- 1 710 arrêtés d'occupation et de circulation produits
- 38 carrefours à feux
- 206 interventions sur les carrefours à feux
- 32 sites bénéficiant d'un éclairage spécifique représentant 1 000 points lumineux, 2350 heures d'intervention pour pose et dépose
- 740 motifs d'illuminations de Noël composés à 80 % de LED
- 8 000 ml de guirlandes composées à 90 % de LED
- 129 jours d'intervention pour le comblement des nids de poule et 18 tonnes d'enrobés
- 146 jours d'intervention pour la réfection des trottoirs et 37 tonnes de laitier



LES FAITS MARQUANTS 2020

Les études

Circulation sur la traversée de Beuvange.
Végétalisation de la rue du Vieux Collège.

Les ouvrages d'art

Pilotage des études et des travaux relatifs à l'aménagement de la passerelle de l'Europe.
Restauration des murs de soutènement quai Crauser et boulevard Schuman.
Suivi des travaux de construction d'une passerelle bois et du remplacement d'un busage dans la forêt d'Elange.

Le plan Vélo

Aménagement de l'axe 2 qui relie la route des Romains, au niveau du stade, à l'avenue Vauban via la route de Guentrange avec la mise en place d'une zone 30, de marquage au sol et de panneaux et séparateurs de voie.

Les réaménagements de voirie et les requalifications

Sécurisation de passages piétons rue de Castelnau et route du Konacker.

Requalification complète (enfouissement de réseaux, rénovation de l'éclairage public, rénovations des signalisations et de la voirie) des rues du Pinson, de la Gendarmerie, Thirion et des Pyramides.

Aménagement d'une liaison routière entre le chemin Sainte-Anne et la route du Crève Cœur.

Aménagement autour du city stade, rue des Prés de Brouck.

Aménagement paysager Square ilot Nouviaire.

Réaménagement du square Jean-Marie Pelt.

Les mises en lumière

Mises en lumière du **Conservatoire de Musique, de l'Adagio et du Bastion République** (tranche 1).

L'éclairage public et les enfouissements de réseaux

Travaux d'enfouissement des réseaux et de recalibrage de la voirie de la rue Jean Pierre Pêcheur.

Modernisation de l'éclairage public rue des Buissons.

Modernisation de la signalisation lumineuse tricolore du carrefour Merlin – Gendarmerie.

Et encore....

Déploiement des nouveaux mobiliers urbains (abris bus, panneau d'informations numériques, mécaniques et d'affichage libre...).

Reprise de la gestion des poteaux d'incendie suite au transfert de la Direction de l'Eau à la Communauté d'Agglomération.

Déplacement de la base de viabilité hivernale au dépôt Weber Ritt.

Modernisation de la sonorisation de l'hyper-centre.

LES PERSPECTIVES 2021

Les ouvrages d'art

Livraison de la Passerelle de l'Europe et de ses abords.

Travaux de restauration des passerelles des douves du Vieux Château de Volkrange pour un montant global de 250 K €. Etude de réfection d'un pont routier surplombant l'A31.

Le plan Vélo

Poursuite de l'aménagement des 8 axes prioritaires en optimisant le marquage au sol et la signalisation verticale. Ces travaux ont pour objectif d'améliorer le fléchage, la signalisation des carrefours, avec l'installation de feux si nécessaire.

Les réaménagements de voirie et les requalifications

Requalification des voiries du Cour de Rome, en concertation avec les bailleurs et les syndicats de copropriété. Ces travaux comprendront la modernisation de l'éclairage public, l'optimisation du stationnement, la mise aux normes des voiries, la pose de plusieurs sites de conteneurs à déchets enterrés et le traitement des espaces verts publics
Création du Belvédère du Crève-Cœur.
Aménagement de l'entrée de Ville Côté Giratoire la Malgrange.
Requalification du quai N. CRAUSER (suite 2020).

Réfection des trottoirs, côté impair rue de Meilbourg.

Requalification complète des rues Stéphane Liégeois et Castelnau.

Pilotage de l'étude d'un projet de requalification globale de la route de Metz.

Réfection du parking en ouvrage de la Vieille Porte.

Mise en œuvre du projet urbain partenarial entrée de ville, avenue Comte de Bertier

Les mises en lumière

Mise en lumière du Théâtre et du bastion République (tranche 2).

L'éclairage public et les enfouissements de réseaux

Modernisation de l'éclairage public quai Nicolas Crauser.

Et encore...

Remplacement du W.C dans le parc de Volkrange.

Elaboration d'un règlement de voirie.

Gestion du marché de détection des réseaux 3D.

Projet d'amélioration du déploiement des illuminations de Noël.

Travaux de réhabilitation du mur d'enceinte du cimetière de Volkrange.

Réalisation d'un mur végétalisé et d'une structure autoportée en bardage bois rue du Vieux Collège

LA DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DES ESPACES VERTS

SES MISSIONS

Cette Direction intervient dans les domaines suivants :

- l'entretien paysager et le fleurissements saisonniers ou pérennes répartis sur l'ensemble de la ville et de ses quartiers-villages ainsi que l'élagage des arbres d'alignement.
- le nettoyage des voiries et des espaces publics, le vidage des corbeilles, la recharge des distributeurs pour le ramassage des déjections canines si nécessaire, ainsi que le ramassage des feuilles mortes.

LES FAITS MARQUANTS 2020

Mise en place d'une réplique à taille réelle d'un avion au sein du parc du même nom.

Réhabilitation de 7 tunnels bâchés à la pépinière.

DES CHIFFRES

- 65 m² d'espaces verts entretenus
- 19 733 arbres dont 6 753 d'alignement
- 12 980 arbres dans les parcs et jardins
- 45,14 tonnes de déchets divers (dépôts sauvages)
- 121,92 tonnes de produits balayage manuel
- 520 corbeilles en Ville et 75 dans les villages
- 86 canisettes en Ville et 31 dans les villages
- 547 tonnes de produits balayage mécanique
- 28 tonnes de déchets verts
- 43 tonnes - Fosse cimetière
- 104 tonnes - Encombrants Côte des Roses (dépôts sauvages)
- 144 tonnes de produits balayage manuel
- 931 dépôts sauvages ramassés
- 98 tonnes de feuilles en compostage
- 32 tonnes de métaux (dépôts sauvages et ateliers)





LE PÔLE « DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE »



LE SERVICE « AFFAIRES DOMANIALES »

SES MISSIONS

Ce service assure la gestion administrative :

- de biens bâtis : logements communaux, locaux à usage professionnel ou commercial, locaux à usage associatif, garages ou boxes ;
- de biens non bâtis : jardins familiaux, terres, terrains divers ;
- de la forêt communale, en lien avec l'Office National des Forêts, et de la chasse communale.

Il assure également le suivi des biens dont la Ville est copropriétaire et celui des biens dont la Ville et le C.C.A.S. sont locataires.

DES CHIFFRES

275 locaux gérés dont 46 logements, 14 locaux commerciaux, près de 200 locaux associatifs, 15 boxes ou garages
223 jardins familiaux
43 locations de terres pour environ 61 ha de terres louées dont la plus grande partie à des agriculteurs
34 dossiers en lien avec l'occupation du domaine privé communal
710 ha de forêt communale
4 lots de chasse

LES FAITS MARQUANTS 2020

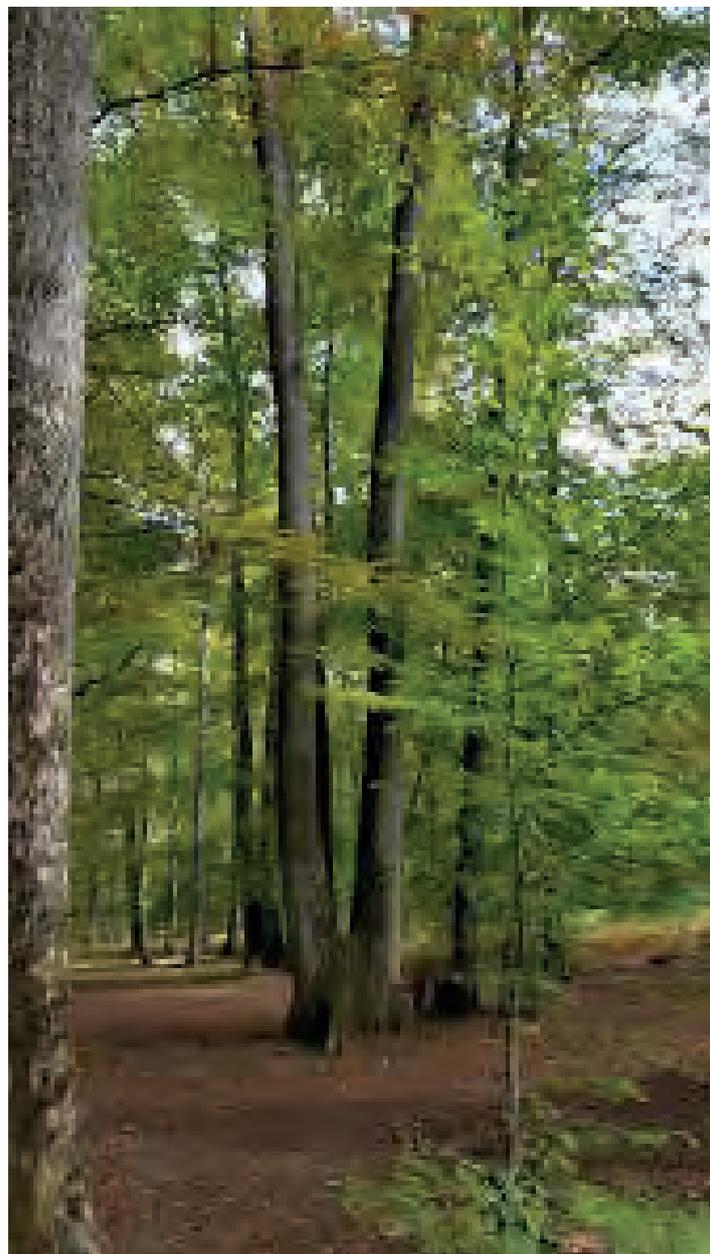
- Passation de 51 nouveaux contrats ou renouvellements de mise à disposition ou locations diverses dont notamment 5 contrats de location de logement et 23 de jardins familiaux.
- Réflexion d'ensemble sur les locaux associatifs et gestion administrative dans le cadre de relogements à envisager.
- Depuis octobre 2020, le suivi des jardins familiaux est placé sous la responsabilité de la DCTA.

LES PERSPECTIVES 2021

Continuation de l'optimisation de la gestion des locaux associatifs et gestion administrative de relogements à envisager.

Continuation de la participation au complément du logiciel de gestion des associations.

Point sur les terrains mis à disposition d'agriculteurs





SES MISSIONS

Ce service procède aux acquisitions et aux ventes des terrains et immeubles de la Ville. Il traite également les demandes d'attestations d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner.

LES FAITS MARQUANTS 2020

Une activité de valorisation du foncier communal.

Des ventes :

de bâti : l'ancienne crèche les Tourterelles située chemin de la Pomperie au profit du Département de la Moselle en vue de sa mise à disposition au Centre Départemental de l'Enfance (C.D.E.) qui exerce une mission d'accueil des enfants mineurs en difficulté ;

de terrains à bâtir : à Beuvange pour la création d'un lotissement, Rue Laydecker pour la construction d'une concession automobile, Rue Molière pour la réalisation d'un immeuble de 21 logements ;

pour un montant total d'environ 1 885 000 euros.

Des acquisitions de terrains : rue de la Céramique pour la création d'un espace vert, rue Molière pour l'aménagement de l'espace urbain **pour un montant total d'environ 1 million d'euros.**

DES CHIFFRES

433 attestations d'urbanisme délivrées

660 DIA traitées

1 préemption

Un montant total des transactions soumis à DIA de 178.862.395€

LES PERSPECTIVES 2021

- **Des cessions** : rue du Vieux Collège, rue des Corporations, rue Chenevière à Beuvange, Rue Cormontaigne, chemin Saint-Anne avec la signature d'un compromis de vente pour le futur hôtel hospitalier.
- **Des acquisitions** : chaussée d'Amérique pour les jardins familiaux, rue Joffre pour la création d'un espace vert en cœur d'îlot.

LA DIRECTION DE L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE ET PRÉVISIONNEL

SES MISSIONS

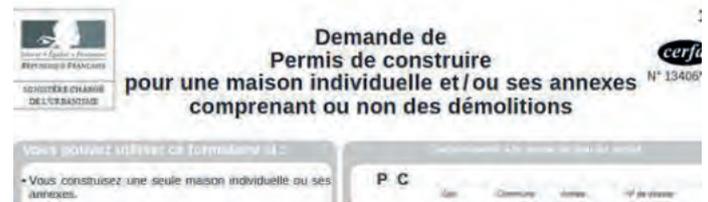
Cette Direction assure la gestion du Plan Local d'Urbanisme et du Droit des Sols (permis d'aménager, construire, démolition, déclarations préalables, certificats d'urbanisme). Il gère également le cadastre et le SIG (Système d'Information Géographique).

LES FAITS MARQUANTS 2020

- Gestion du Plan Local d'Urbanisme avec la révision générale en cours – Reprise des études et validation des Orientations d'Aménagement et de Programmation et du plan de zonage,
- Autorisation de projets à enjeux avec la délivrance du permis d'aménager du pont du Bus à Haut Niveau de Service – Création d'une application pour le Droit de Préemption Urbain simple et renforcé.

DES CHIFFRES

- 6 permis d'aménager dont 2 modificatifs
- 260 permis de construire dont 205 nouvelles demandes, 44 permis modificatifs et 11 transferts de permis : 104 permis délivrés, 33 permis refusés, 30 permis rejetés et 5 permis annulés ou retirés
- 444 déclarations préalables
- 10 permis de démolir
- 898 certificats d'urbanisme
- 433 attestations d'urbanisme
- 256 logements autorisés au 30 octobre 2020 (Source Sitadel)
- 161 courriers « usagers » traités en 2020 avec un délai moyen de 29 jours



LES PERSPECTIVES 2021

- Finalisation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.
- Modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme.
- Mise à jour du Répertoire d'Immeubles Localisés (RIL),
- Nouveau Système d'Information Géographique (SIG).
- Préparation à la dématérialisation de l'application du droit des sols au 1^{er} janvier 2022 qui oblige les communes de plus de 3 500 habitants à recevoir et à instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme



Demande de Modification d'un permis délivré en cours de validité



SES MISSIONS

La Direction de l'urbanisme Opérationnel assure la gestion des grands projets d'urbanisme avec notamment le programme de l'ANRU sur le quartier Côte des Roses-Bel Air, le quartier prioritaire des Prés Saint-Pierre/La Milliaire, la ZAC Thionville Rive Gauche, le projet Thionville Rive Droite, ainsi que des sites ponctuels tels que le site dit de la CRS 36.

LES FAITS MARQUANTS 2020

Sur le secteur Côte des Roses – Bel Air :

• ANRU 1 :

- Livraison par Nexity sur la Chaussée d'Océanie, de 10 maisons et de 41 logements collectifs en accession privée ;
- Saint-Hubert : démolition de la barre de commerces et continuité du mail piétonnier depuis le Square Fénélon jusqu'au cœur du quartier ;
- Fin du projet PNRU Côte des Roses avec 100% des opérations financées par l'A.N.R.U. réalisées ou en cours d'achèvement.

• ANRU 2 :

- Accompagnement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires validé en tant qu'investisseur pour la mise en œuvre de la programmation commerciale sur le secteur Sainte Anne ;
- Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études et des travaux d'espaces publics ;
- Hôtel Hospitalier : convention bipartite entre le C.H.R. et SECLEM GGL Santé.

Sur le secteur Prés Saint Pierre / La Milliaire :

- Adoption du schéma directeur.

Sur la ZAC Thionville Rive gauche :

- Maintien du Nest sur site et calendrier de réalisation du projet par grands îlots sur 13 ans.

Sur la ZAC Thionville Rive droite :

- Réflexion sur la place Simone Veil, établissement d'un nouveau périmètre de ZAC et travail étroit avec le SMITU pour une cohérence du BHNS ;
- Les travaux du business center sont achevés et l'hôtel en fonctionnement. Construction de 27 logements privés en cours.

Le secteur de l'îlot Hélène Boucher rue du vieux collège :

- Un permis de construire a été accordé pour la construction de 27 logements et de bureaux en RDC, l'ancienne école Poincaré a été désaffectée et démolie ainsi que le bâti Ville rue du vieux collège. Diagnostic archéologique préventif réalisé, fouilles prescrites.
- Les besoins immobiliers pour l'extension des locaux de la Région (11 salles de classes) ont été définis.

LES PERSPECTIVES 2021

Sur le secteur Côte des Roses – Bel Air :

- ANRU 1 :

St-Hubert : démarrage de la construction de la phase 2 par Vilogia pour 21 logements ;

- ANRU 2 :

- Dépôt du permis d'aménager pour le pôle Sainte-Anne ;
- Montage du projet de l'hôtel hospitalier en vue du dépôt de son Permis de Construire ;
- Livraison de l'opération de réhabilitation – résidentialisation Sanglier – Renard par l'OPH-PFT .

Sur le secteur Prés Saint Pierre / La Milliaire :

Etude d'aménagement du parvis de l'église et de la boucle des Prés Saint-Pierre.

Sur la ZAC Thionville Rive Gauche :

- Mise au point d'une procédure de dépollution et d'un coût d'acquisition du foncier Arcelor Mittal ;

- Dépôt du dossier de réalisation de ZAC pour le premier semestre 2021 après validation du dossier environnemental d'autorisation unique et du dossier loi sur l'eau.

Sur la ZAC Thionville Rive droite :

- Validation du périmètre de ZAC avec les partenaires (SNCF) et approbation du dossier de création de ZAC fin 2021 ;

- Démarrage des travaux de création d'un ouvrage sur la Moselle par le SMiTu ;

Lancement d'une DSP pour l'exploitation du parking silo SERNAM et promesse d'acquisition en VEFA de ce parking silo.

Sur le secteur CRS 36, lancement d'un appel à promoteur.





LE PÔLE « POPULATION, SÉCURITÉ ET RÉGLEMENTATION »



LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DU STATIONNEMENT

SES MISSIONS

La Direction de la Police Municipale se décline en plusieurs services : la police municipale comprenant une brigade de l'environnement, le stationnement, le centre municipal d'éducation routière (C.M.E.R.T.) et depuis le 1^{er} octobre 2020 le service réglementation.

La police municipale intervient pour effectuer des missions de prévention et assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique en articulation avec la police nationale. Elle assure la surveillance du stationnement payant, le contrôle du stationnement gênant et de la circulation – verbalisation, mise en fourrière. Elle assure la surveillance des manifestations, le respect des arrêtés du maire. Elle gère le service des objets trouvés et perdus et le suivi des chiens dangereux. La police municipale est une police pluri-communale qui intègre les communes de Terville et de Manom.

La brigade de l'environnement dont le rôle principal est de relever les infractions au Code de l'environnement, de l'urbanisme et de la santé publique a été créée, il y a six ans.

Le service du Stationnement est compétent pour toute question

relative aux divers abonnements et à la maintenance des équipements des parcs de stationnement et horodateurs.

Le Centre municipal d'éducation routière permet de sensibiliser les scolaires et les seniors à la sécurité routière.

Le service Réglementation est compétent pour toute question relative à la réglementation commerciale, tout particulièrement s'agissant de l'occupation commerciale du domaine public, les enseignes et les panneaux de publicité. Il assure la gestion des problématiques liées à l'hygiène avec notamment la lutte contre l'habitat indigne, la sécurité alimentaire, les nuisibles, l'application du Règlement Sanitaire Départemental. Il suit les questions relatives à la sécurité et l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public ainsi que la sécurité des personnes et des biens avec notamment les procédures de péril. Il assure également la gestion du Guichet Unique des Commerçants et artisans qui a pour but de centraliser toutes les informations ainsi que toutes les demandes des usagers au sein d'un même lieu afin de faciliter les démarches de l'ensemble de la population thionvilloise en termes de réglementation et/ou de démarches administratives.

LES FAITS MARQUANTS 2020

2020 a été une année particulière où nos **effectifs se sont réorganisés pour lutter au mieux contre la crise sanitaire**. Nous étions présents pour faire respecter les directives de l'Etat et les arrêtés du Maire en adoptant au mieux nos horaires pour répondre aux besoins de la population thionvilloise.

L'extension de la police intercommunale à la Ville de Manom est une volonté des Maires. En conservant ses pouvoirs de Police, la Maire de Manom bénéficie des services de la Police Pluri-communale.

La **Brigade de l'environnement** a pris de l'envergure avec un **poste supplémentaire** qui permet aux agents d'être sur le terrain sept heures par jour. En parfaite collaboration avec la communauté d'agglomération, les agents interviennent sur les problématiques de salubrité sur tout le territoire communal.

L'exploitation des images depuis le Centre de Supervision Urbain nous a permis de résoudre vingt faits délictueux sur le centre-ville en collaboration avec la Police Nationale

Le **renforcement des contrôles routiers** a permis une baisse de l'accidentologie notamment grâce à l'acquisition d'un nouvel

appareil de mesure de vitesse et d'un éthylotest.

A noter également l'extension des horaires de patrouille en soirée avec une adaptation en fonction des événements comme la crise sanitaire et un renfort en journée pour les contrôles sanitaires, la sécurisation renforcée des manifestations avec la constitution d'un dossier retraçant le dispositif de sécurité mis en place en tenant compte du risque terroriste, les **patrouilles mixtes avec la police nationale**.

Le 1^{er} octobre 2020, le **service Réglementation a été créé et intégré** au sein de la direction.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Avec la crise sanitaire, la gratuité temporaire du stationnement a été accordée aux usagers du 14 mars (début du confinement) jusqu'au 15 juillet. A noter également l'exonération pour les commerçants de la redevance d'occupation du domaine public appliquée sur la période du 15 mars au 31 août 2020.

L'extension Passage du Temple, depuis le 1^{er} juillet 2020, du marché alimentaire du samedi et du marché libre du mardi implantés jusqu'alors Parking du Manège - Place Hugo afin de satisfaire les demandes d'emplacement et mieux répondre au besoin des usagers

DES CHIFFRES

- 14 510 mains courantes
- 5 951 timbres amendes
- 361 Procès-Verbaux relatifs à la circulation et au stationnement et 245 amendes forfaitaires relatives au respect de l'environnement
- 223 mises en fourrière
- 405 opérations de contrôle de la vitesse
- 320 objets perdus
- 295 demandes d'usagers traitées avec un délai moyen de 15 jours
- 148 caméras de vidéosurveillance, 1 centre de supervision
- 5 984 enfants accueillis au C.M.E.R.T., 120 seniors sensibilisés à l'Espace Saint Nicolas
- 26 commissions communales de sécurité, 36 sous commissions départementales et 17 commissions d'arrondissement
- 130 dossiers de demande d'autorisation de travaux instruits ou en cours d'instruction, comprenant 12 dérogation en terme d'accessibilité
- 6 dossiers de déclaration de conformité PMR
- 36 logements ayant fait l'objet de constat d'hygiène
- 17 dossiers de périls (chute de pierres, mise en sécurité de bâtiments...)
- 33 demandes de dératation et de désinsectisation
- 61 000 € de recettes liées à l'occupation du domaine public (spots, terrasses, étalages, Taxis, gare routière, snacks ambulants, manèges...)
- 328 000 € de recettes liées à la publicité
- 79 000 € de recettes liées aux marchés et autres manifestations
- 15 licences de débits de boissons et restaurants définitifs
- 30 autorisations de débits de boissons temporaires
- 90 personnes reçues au guichet unique des commerçants
- 7 dossiers montés pour la Gestion du FISAC
- 39 marchés libres
- 46 marchés alimentaires
- 4 marchés aux Puces



LES PERSPECTIVES 2021

Pour la Police Municipale, il s'agit de :

- s'engager à nouveau dans une **extension de la vidéo-protection** et au rapatriement des images des caméras implantées à la pépinière municipale et au Centre Technique Municipal, vers le centre de supervision.
- acquérir une **caméra « nomade »** afin de la positionner à souhait dans les endroits où se déroulent des incivilités et de la délinquance.
- répondre au plus vite aux besoins des thionvillois avec la **géolocalisation des radios de la police municipale**.
- créer une **brigade canine**, avec un maître- chien pour lutter contre les incivilités et la petite délinquance.

Pour le Service Réglementation, les objectifs sont :

- le développement du service rendu du Guichet Unique des Commerçants et Artisans en optimisant une diffusion de l'information envers les usagers.
- l'instauration d'un partenariat pertinent avec l'office du commerce nouvellement créé afin que les commerces existants ou futurs commerces thionvillois ne soient pas seulement innovants et attractifs, mais correspondent également aux dispositions des différentes réglementations applicables.
- l'optimisation de l'étude des dossiers afin d'impacter un plus grand nombre de commerces susceptibles d'être éligibles au versement de la subvention FISAC.
- la mise en œuvre d'un nouveau règlement du marché et la création d'une commission d'attribution des places pour en définir les critères.

SES MISSIONS

Cette Direction assure les missions suivantes :

- l'accueil et l'information dans les Mairies de Quartier,
- la tenue des registres d'état civil,
- l'établissement des actes d'état civil (naissances, reconnaissances, changements de nom, mariages, décès, etc...) et délivrance des divers documents en découlant,
- la délivrance des titres d'identité, des actes d'état civil, des certificats et autres documents administratifs officiels,
- l'organisation des célébrations de Mariage, PACS et de baptême civil,
- la tenue des listes électorales et l'organisation des élections,
- l'organisation du recensement citoyen des jeunes comme celui de la population,
- la réalisation des démarches et formalités funéraires.

Le Centre funéraire assure l'accueil des familles, met à leur disposition des locaux – salle de cérémonie, salons funéraires- et procède aux opérations de crémation et dispersion.

DES CHIFFRES

- 3 291 usagers accueillis en Mairie de quartier de Veymerange
- 5 948 demandes de Cartes Nationales d'Identité et 3 400 demandes de passeports instruites
- 2 057 actes de naissances, reconnaissances, changements de prénom ou de nom
- 131 mariages, 1 526 actes de décès, 152 enregistrements de PACS et 235 dissolutions de PACS
- 29 338 demandes COMEDec (Communication Electronique des Données de l'Etat Civil) et 17 141 demandes d'actes par Service Public, soit 46 479 demandes d'actes
- Environ 100 acquisitions de concessions dans les cimetières, 170 renouvellements de concessions et 280 inhumations
- Au Centre Funéraire Municipal, plus de 2 800 crémations, 748 dépôts de corps, 761 soins de conservation et 284 dispersions de cendres

LES FAITS MARQUANTS 2020

- Mise en place des RV en ligne pour l'enregistrement des PACS et Attestations d'accueil,
- Fermeture de la Mairie de Quartier de Garche pour travaux,
- 5 novembre 2020, Déménagement du service des décès dans leurs nouveaux locaux, 3 rue du cimetière,
- Signature d'une convention de mise à disposition d'un DR mobile pour effectuer des demandes de titre d'identité chez les personnes lourdement handicapées et ne pouvant se déplacer,
- La nomination d'un nouveau responsable pour le service Etat Civil – Cni/Pass et d'une nouvelle secrétaire de direction assumant également les fonctions de référent qualité,
- Poursuite de diverses améliorations dans le cadre de notre politique d'amélioration continue (engagements Marianne),
- 1^{er} octobre, Rattachement au Pôle Sécurité-Population-Réglementation,
- 27 novembre, renouvellement du Label Marianne,
- La réfection totale d'un four au Centre Funéraire Municipal, suite à l'explosion d'un pacemaker

Les Objectifs « Marianne » de la Direction des Services à la Population

Obtenir plus de 90 % d'usagers satisfaits par leur visite à la Direction

L'enquête de satisfaction menée en décembre 2019 a permis d'obtenir un taux de satisfaction global de 96 % (amabilité, clarté du vocabulaire, confort de l'accueil, accessibilité handicapés).

Répondre à 100 % des demandes d'actes d'état civil sous 5 jours

Nous sommes à 100 % sous 3 jours.

Assurer une fiabilité des demandes de Carte Nationale d'identité et de passeport à 97 %, Nous sommes à 97.65 %.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a fortement impacté notre activité durant cette année.

Pour l'année complète, nous pouvons noter que si le chiffre des naissances est resté stable, il n'en est de même pour les autres secteurs d'activité.

Des prestations en forte baisse :

- Les mesures de restriction des rassemblements ont fait chuter le nombre de mariages, qui est passé de 170 en 2019 à 131 en 2020, soit une baisse de 23%.
- Nous avons également observé une baisse importante du nombre de demandes de titres d'identité et de voyage :
 - Demandes de passeport : - 42 %
 - Demandes de cartes d'identité : - 30 %

A contrario, le secteur décès ainsi que le centre funéraire ont vu une forte augmentation de leur activité :

Pendant la première période de confinement, des permanences ont été mises en place au bâtiment C1 pour recevoir les déclarations de naissance et de décès.

Pour permettre cette ouverture limitée de nos services, 3 agents ont télétravaillé pour la préparation des actes de décès et des autorisations en découlant. Parallèlement, une permanence téléphonique a été mise en place 24/24 pour permettre la délivrance des autorisations de fermeture immédiate des cercueils. Les chiffres enregistrés sur les périodes de confinement sont éloquentes :

Décès survenus à Thionville	MARS	AVRIL	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Moyenne des années 2017 à 2019	116	103	99	99
Année 2020	139	169	154	180
% d'évolution	+19,83%	+64,08%	+55,56%	+81,82%

Le Crématorium Municipal a vu son activité atteindre un niveau inégalé à ce jour :

Au mois d'avril 2020, le centre a procédé à 357 crémations, un chiffre jamais atteint.

Bien que fermé au public durant la première période de confinement, le centre a rapidement fait face à une très forte demande de crémation. Ainsi, dès le lundi 23 mars, l'ensemble des agents se sont relayés pour permettre un fonctionnement 6 jours sur 7, de 6 h 30 heures à 23 heures.

Dans cette période extrêmement difficile tant sur le plan psychologique que du fait de l'énorme charge de travail, les agents du Centre Funéraire ont fait preuve d'un esprit d'équipe et d'un dévouement exceptionnel.

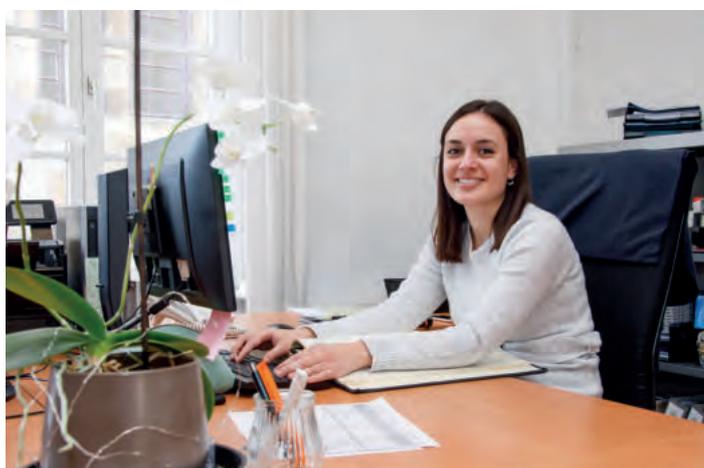
Un retour progressif à des horaires de travail habituels a pu se faire entre le 21 avril et le 2 mai.

2 808 crémations ont ainsi été effectuées au centre funéraire au cours de l'année 2020.



LES PERSPECTIVES 2021

- Démarrage d'une étude pour la création d'un nouveau CFU,
- Ouverture de la cellule « Etat civil –Naissance » au sein de la nouvelle Maternité,
- Réorganisation du service suite à la délocalisation du service « déclaration de naissance » (réorganisation pour le secteur greffe-reconnaissance-orientation de l'utilisateur pour les demandes d'actes d'état civil),
- La poursuite des actions d'amélioration de l'accueil des usagers avec notamment la réalisation d'une enquête de satisfaction...),
- Maintenir les résultats des indicateurs qualité, et quantifier diverses demandes arrivant dans le secteur état civil (livret de famille, mentions, taux de fiabilité des actes établis...).



LE SERVICE COMMUN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SES MISSIONS

Ce service assiste et conseille les élus et les directions sur le choix des procédures et leur application, gère les procédures de consultation liées aux marchés publics, accords-cadres et autres contrats, conseille les services dans le suivi de l'exécution des marchés publics et autres contrats, participe à la gestion des contentieux en lien avec les services juridiques et les conseils extérieur et assure une veille juridique et prospective. Il regroupe les services de la Communauté d'Agglomération et de Thionville et Yutz.



DES CHIFFRES

85 consultations dont 5 marchés subséquents
2 groupements de commandes coordonnés par la Ville,
14 groupements de commandes coordonnés pour la
C.A.P.F.T.
113 marchés
36 avenants
1 716 retraits de dossiers de consultation aux entreprises
sur la plateforme de dématérialisation
235 offres réceptionnées
19 réunions de la Commission des Marchés en Procédure
Adaptée
4 réunions de la Commission d'Appels d'Offres (CAO Ville
+ CCAS)
1 réunion de la Commission Consultative des Services
Publics Locaux
1 525,5 heures d'insertion sociale réalisées dans le cadre
des marchés publics de la Ville

LES PERSPECTIVES 2021

- **Relèvement temporaire du seuil de publicité et de mise en concurrence** des marchés publics de travaux jusqu'au 31/12/2022 (loi ASAP).
- **Le développement des achats responsables** : La prise en compte du développement durable (protection de l'environnement, responsabilité sociale accès des TPE/PME aux contrats publics) ont été progressivement intégrés dans le droit de la commande publique. En 2021, **ces aspects devront être renforcés dans nos marchés, par exemple lors de la définition du besoin.**
- Mise en œuvre de nouveaux groupements de commande CAPFT et communes membres.
- Mise en œuvre de la gestion électronique des correspondances : suite au volume de courrier significatif, la Ville de Thionville adopte la gestion électronique de correspondance via Maarch courrier et le parapheur électronique. Le rôle du I-Parapheur est de signer électroniquement les documents, disposer d'un circuit de signature, annoter, signer ou rejeter les courriers.
- Elaboration et mise en œuvre d'une **charte de la Commande Publique** avec une information des entreprises des consultations à venir afin de favoriser l'accès à la Commande Publique des P.M.E., des actions afin de préserver l'équilibre financier des entreprises (avances), le délais de paiement, la réception lot par lot. Et enfin de faire en sorte de favoriser les achats performants et responsables en acceptant les variantes, les marchés réservés et en intégrant les clauses sociales et les critères environnementaux.

LES FAITS MARQUANTS 2020

Mise en place d'indicateurs d'activités et d'indicateurs de mesure de la performance de l'achat public :

Les agents du service ont mis en place plusieurs indicateurs afin de quantifier l'activité du service. Par exemple :

- Nombre de consultations lancées,
- Nombre de procédures lancées en groupement de commande,
- Nombre de procédure sans suite, infructueuse et taux,
- Nombre de consultation comportant des clauses environnementales et sociales et taux,
- Nombre de réponses des entreprises par consultation ou lot...

Ce travail de recensement des données a permis de mesurer l'importance de l'activité du service Commande Publique, malgré un contexte de crise sanitaire exceptionnel. Les indicateurs ont été matérialisés par des schémas et des graphiques, ce qui permet

de visualiser la charge de travail du service ainsi que l'intérêt des entreprises pour nos marchés publics et notamment la localisation des entreprises titulaires.

Ces indicateurs seront mis à jour régulièrement au cours des années suivantes.

Guide interne d'achats publics qui a pour but d'établir, en complément de la réglementation en vigueur, les règles communes de procédures pour les marchés passés par le service commun de la commande publique de la Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville et des villes de Thionville et de Yutz en tenant compte des textes de la commande publique en vigueur.

Cette nouvelle version du guide interne tient compte des évolutions de la réglementation, applicable au 1^{er} janvier 2021.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

I. Assouplissement des procédures :

Le droit de la Commande Publique s'est adapté face à cette situation inédite.

Ainsi, durant la crise du COVID 19, des aménagements ont été permis afin de pallier à cette situation exceptionnelle, notamment :

Le relèvement temporaire du seuil de dispense de procédure pour les marchés publics de travaux et de fourniture de denrées alimentaires. Le décret n°2020-893 du 22 juillet 2020 a pour objet d'une part, à relever à 70 000 € H.T. le seuil de dispense de procédure pour la passation des marchés publics de travaux conclus avant le 10 juillet 2021. D'autre part, à autoriser, pour les produits livrés avant le 10 décembre 2020, la conclusion de marchés publics sans publicité ni mise en concurrence lorsque le marché répond à un besoin inférieur à 100 000 € H.T. et porte sur la fourniture de denrées alimentaires dont la vente a été perturbée par la crise ;

La possibilité de prolonger les délais de réception des offres et d'adapter les modalités de la mise en concurrence en cours de procédure de passation déjà engagée pour faciliter la candidature des opérateurs économiques ;

La possibilité de prolonger les marchés qui arrivent à échéance pendant cette période peuvent être prolongés par avenant si une nouvelle procédure de mise en concurrence ne peut être engagée ;

L'assouplissement des éventuelles pénalités/sanctions pour ne pas pénaliser les opérateurs économiques qui sont empêchés d'honorer leurs engagements contractuels du fait de l'épidémie ;

Un assouplissement des règles d'exécution financières des contrats de la commande publique, notamment en permettant aux acheteurs de verser des avances d'un montant supérieur au taux maximal de 60% prévu par le code de la commande publique.

INDICATEURS DES ACHATS
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020

Niveau de collectivité	TOTAL	CAPFT	VILLE DE THIONVILLE	VILLE DE YUTZ
Nombre de consultations	209	105	85	19

